LES

CHAINES DE SAINT PIERRE

PAR

PAUL MENCACCI

QUATRIÈME ÉDITION BEAUCOUP AUGMENTÉE

ROME
IMPRIMERIE ARMANNI
dans l'Ospice de Termini
1877

Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

LES CHAINES

DE SAINT PIERRE



Et ecce Angelus Domini adstitit
Et ceciderunt catenæ de manibus ejus
(Att. degli Apostoli Cap. 12)

Au Lecteur

Les précédentes éditions de cet opuscule, publié déja en 1863 pour raviver le culte des Chaînes de Sanit Pierre à l'occasion d'une des nombreuses perfidies sectaires, étaient toutes épuisées. Il nous a paru donc nécessaire de le réimprimer aujourd'hui que la Secte a obtenu son plus grand triomphe par le bombardement de Rome, et alors que tous les bons Catholiques, comme toutes les personnes honnêtes de n'importe quelle religion, tournant plus que jamais leurs regard vers Rome papale, accourrent en ce moment de toutes les parties de l'univers pour célébrer le merveilleux Jubilé Episcopal du grand et magnanime Pie IX, et pour lui porter une nouvelle consolation au milieu des cruelles afflictions de Sa captivité et de Son peuple.

Le monument que l'Archiconfrèrie se proposait d' élever en l' honneur de ces tres-saintes Chaînes, se trouve maintenant achevé dans sa partie inférieure; comme il va être inauguré à l'occasion de l'heureux événement du Jubilé Episcopal de Pie IX, cette nouvelle publication est tout à fait opportune. Elle est enrichie de plusieurs documents importants relatifs à l' histoire de l' Archiconfrèrie, aux effets de la diffusion des fac-simile des chaînes de S. Pierre et de l'achevement du monument.

Nous sommes heureux de pouvoir l'offrir au Pontife si éprouvé comme très-humble temoignage d' amour, de dévouement et d'admiration; et aux Catholiques, accourrus pour célébrer le Jubilé Episcopal, comme gage d'affectueuse fraternité et de sincère gratitude.

PRÉFACE À LA PREMIÈRE EDITION *

Il peut paraître étrange, que devant parler d'un sujet aussi saint et aussi élevé que les Chaînes dont fut lié dans les prisons de Jérusalem et de Rome l'auguste Chef des Apôtres, je tire mon éxorde de la chose la plus futile qui soit au monde..... la mode!

Il y a deux ans on vit arriver de France à Rome une quantité considérable de chaînes de montre d'un nouveau genre, de jolie forme et qui se vendaient à vil prix. C'étaient de petites chaînes portant à l'une extrémité un petit globe qui semblait un boulet de canon.

Beaucoup de personnes, les jeunes gens surtout, en firent emplette, et les portèrent sans scrupule, comme on porte tant d'autres objets de ce genre qui nous viennent des royaumes de la mode: ils étaient loin de se douter de ce qu'elles signifiaient.

C'était un piège perfide que tendaient les révolutionnaires aux personnes honnêtes et aux gens de bien.

Lorsque les émissaires du mal virent leurs chaînes suffisamment répandues, ils divulguèrent qu'elles étaient des symboles du prétendu „ *esclavage où gémissent Rome et Venise* „ et que le petit globe mystéri-

* Publiée l'an 1864.

eux représentait les bombes de l'assassin *Orsini*: la révolution espère toujours contraindre par là un puissant monarque (Napoleon III) à accomplir l'oeuvre des sociétés secrètes, c' est à dire. à enlever au Souverain Pontife le reste de ses Etats et à l'Autriche ce qu'elle possède encore de son royaume Lombard-Vénitien!

Il va sans dire qu'une semblable révélation, bien que faite à mi-voix, suffit pour que toute personne honnête jetât avec horreur ce signe séditieux, et on ne l'a plus vu porter depuis que par un petit nombre d' individus ouvertement attachés à la révolution.

Néanmois le but de la Secte était atteint: on pouvait croire que les Romains partageaient ses aspirations perfides en acceptant ces fameuses chaînes, auxquelles pour la première fois on donna le nom de *chaînes Orsini.*

C'âtait là un impudent mesonge qui n'obtint aucun crédit, et comme souvent le mal produit un bien, il fut la cause d'une belle pensée. qui peut-être, avec l'aide de Dieu, produira quelques bons résultats. L'indignation sugéra à un jeune Romain de prendre occasion de ce fait pour accroître la dévotion des fidèles envers l'un des monuments plus vénérables de Rome papale, c'est à dire, de propager et de raviver plus que jamais le culte des Chaînes de S. Pierre en en faisant des *fac-simile* pour servir de chaînes de montre. Ainsi les anciens Chrétiens et les saintes femmes des premiers siècles, aimaient à témoigner leur amour pour notre Seigneur, pour la sainte Vierge et les Saints en portant leurs images et leurs emblèmes sculptés sur les bagues, les pierres précieuses et d'autres ornements.

Le Souverain Pontife bénit cette pensée et daigna accorder aussitôt les plus amples facilités pour examiner les saintes Chaînes et en prendre le dessin.

On mit la main à l'oeuvre, et après avoir surmonté quelques obstacles, on parvint à obtenir un *fac-simile* exact et propre à former une chaîne de montre.

Tandis que l'entreprise semblait avoir réussi, elle eut à subir, comme toutes les bonnes choses dans leur début, des luttes aussi inattendues qu'obstinées ; un instant elle fut sur le point d'être abandonnée. Toutefois les petites Chaînes de S. Pierre ont modestement, mais fermement resisté à l'orage: elles commencent à se répandre, elles sont recherchées par les personnes les plus distinguées, et les dames les plus nobles et les plus élégantes n'hésitent pas à témoigner leur dévouement à S. Pierre et au S. Siège en portant sur leurs riches vêtements le *fac-simile* de la Chaîne de fer du premier Vicaire de Jésus-Christ.

En cet état de choses, on a pensé qu'une connaissance plus claire et plus complète de l'histoire de cette Relique si vénérable, et du culte qui lui est décerné depuis un temps immémorial, ne pourrait contribuer qu' à augmenter la dévotion et à attirer sur les fidèles qui en porteraient le *fac-simile* des grâces encore plus abondantes.

C'est pour remplir ce pieux désir, que, cédant aux instances de personnes trés-respectables, j'ai composé cette courte notice, dans l'espoir de faire une chose agréable et utile à ceux qui honorent et qui aiment le saint Siége Apostolique, dans l'espoir aussi d'appeler sur moi même une partie des bénédiction, que Dieu

a promises à ceux qui, dans la mesure de leurs forces. défendent son Eglise: bénédictions que Son Vicaire en ce monde, Sa Sainteté le Pape PIE IX a daigné largement accorder à tous ceux qui voudront bien coopérer à cette œuvre de pieuse réparation, en érigeant même canoniquement en Confrérie et en enrichissant de beaucoup d'Indulgences (1) l'union des fidèles qui porteront ces *fac-simile* en récitant tous les jours un *Pater*, *Ave et Gloria*, avec l'invocation: *Sancte Petre ora pro nobis*, selon l'intention du Pontife.

P. M.

(1) Voir le Décret et le Bref à la fin.

LES CHAINES
DE SAINT PIERRE

Si l'ombre seule de S. Pierre suffit jadis pour rendre la santé aux malades (1), la vertu de ses reliques ne doit-elle pas être plus grande encore? De tout temps les objets, qui avaient appartenu aux confesseurs du nom de Jésus Christ ont été conservées par les fidèles avec une soigneuse vénération. Les instruments de leurs souffrances et de leur martyre étaient recherchés avec une pieuse émulation et conservés avec amour.

Mais la dévotion des premiers Chrétiens, des fidèles de Rome surtout, sembla se porter d'une manière encore plus spéciale vers les monuments de la vie et de la mort des saints Apôtres Pierre et Paul.

Les lieux de leurs demeures et de leur supplice, leur prison, leurs saints tombeaux devinrent dès le premier siècle des sanctuaires vénérables et chers au monde entier.

Parmi ces monuments, les Chaînes du premier Vicaire de Jésus-Christ semblent avoir pris, aprés

(1) Actes des Apôtres chap. V. vers. 16.

les tombeaux des Apôtres, une certaine prééminence. Les prodiges opérés par leur moyen, le culte dont elles ont été constamment l'objet, constatent clairement que c'est l'esprit de Dieu qui porte à les vénérer, et que de grandes grâces sont réservées à ceux qui les honorent. On dirait que ces Liens sacrés sont là comme pour enchaîner d'une manière indissoluble le cœur de Rome à celui de S. Pierre et de ses successeurs, et le cœur du monde chrétien à celui de sa Capitale et de ses Pontifes.

Une consolante expérience a appris aux nombreux pélerins qui affluent à Rome, que personne ne saurait voir et toucher ces Chaînes sacrées sans être saisi d'une vive et profonde émotion. Leur histoire explique en quelque sorte le sentiment secret et irrésistible, qui unit nos cœurs à ces Liens bénis et nous les fait aimer et vénérer.

Exposé historique.

L'histoire des Chaînes de saint Pierre est merveilleuse et pleine d'intérêt: nous tâcherons de la raconter brièvement d'après les documents les plus sûrs et les traditions les plus authentiques. Ouvrons d'abord les Actes des Apôtres:

« Le roi Hérode fit mourir par le glaive Jacques frère de Jean. Voyant que cela plaisait aux Juifs il fit arrêter aussi Pierre. C'était le temps des Azymes. L'ayant donc dans ses mains, il le fit mettre en prison et le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacune, se proposant de le présenter au peuple après Pâque........ Mais l'Église adressait sans cesse à Dieu des prières pour lui. Or pendant la nuit, qui précédait le jour où Hérode devait le faire mourir, Pierre dormait entre deux soldats, liè par deux chaînes, et des gardes étaient placés devant la porte de la prison. Tout à coup le lieu fut rempli de lumière; un Ange du Seigneur apparut; et, frappant Pierre au côté, l'éveilla et lui dit: — Lève-toi promptement. — Et à l'instant les chaînes tombèrent de ses mains. — Prends ta ceinture, lui dit l'Ange encore, et mets tes sandales.— Et il le fit. L'Ange ajouta:— Prends tes habits et suis moi. — Pierre sortit et le suivit sans savoir si ce qui était fait par l'Ange était quelque chose de réel: il pensait que c'était une vision. Quand ils eurent passé le premier et le second corps de garde, ils arrivèrent à la porte de fer qui conduisait à la ville, et qui s'ouvrit d'elle-même devant eux. Ils sortirent, et allèrent jusqu'au bout de la rue, et aussitôt l'Ange disparut. Alors Pierre étant revenu à lui, dit:— Je

vois maintenant que le Seigneur a envoyé son Ange, et m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple Juif (1) »

Dieu montrait déjà par des miracles la vérité de l'assurance donnée au Chef de son Église: *Portae inferi non praevalebunt !*

Saint Pierre, rendu à la liberté d'une manière aussi prodigieuse, reprit aussitôt avec plus de zèle que jamais son ministère apostolique: mais les fidèles, comme il est facile de le penser, ne permirent pas que ses Chaînes, monument admirable de la protection de Dieu envers son Vicaire sur la terre, restassent dans l'oubli et fussent profanées en servant à lier de vrais criminels. Ils les achetèrent de ceux qui avaient la garde de la prison: et on trouve dans les historiens et les apologistes grecs dès les temps les plus anciens, combien elles étaient en honneur à Jérusalem et dans tout l'Orient, et combien de prodiges on obtenait en les touchant (2).

Le Prince des Apôtres, depuis la vision de la nappe mystérieuse (3), qui lui manifesta la volonté de Dieu de recevoir tous les peuples indistinctement dans le sein de l'Église, ne pensait

(1) Actes des Apôtres chap. XII.

(2) Voyez Lipomano *De Vitis Sanct.* dans Combefis *Bib. Concion.* et dans Surius *Vit. Sanct.*

(3) Actes des Apôtres chap. X, vers. 44.

plus qu'à la conversion des Gentils. Il se rendit donc à Rome, destinée de Dieu à être le centre de l'Église et le siège du Vicaire de Jésus-Christ.

Après une vie de glorieuses souffrances et de travaux apostoliques, la 25me année après sa venue dans la capitale du monde païen, l'an 67 de Jésus-Christ, Saint Pierre ayant converti, même dans la maison impériale, un très-grand nombre de personnes, et ayant abattu la puissance diabolique de Simon le magicien, homme aussi pervers que cher à l'Empereur Néron, ce tyran jura sa mort dans le but d'exterminer la religion du Christ en abattant celui qui en était le Chef. St Pierre cédant aux instances des fidèles de Rome, quitta la ville pour échapper aux poursuites des satellites de l'Empereur. Mais à peine arrivé sur la voie Appienne, Notre Seigneur lui apparut s'acheminant vers Rome.— Où allez-vous, Seigneur? — lui dit humblement l'Apôtre. Et Jésus-Christ lui répondit, qu'il allait à Rome pour y être de nouveau crucifié...... (1).

(1) A peu de distance de la porte S. Sébastien, se trouve une petite église érigée anciennement en souvenir de cette apparition elle fut appelée « *Domine quo vadis?* » (Seigneur où allez vous?) ou bien Sainte Marie *de Plantis*, parceque, selon la tradition, notre Seigneur à l'endroit où il apparut à S. Pierre laissa sur le pavé l'empreinte de ses pieds sacrés. Ce pavè

Saint Pierre comprit le sens mystérieux de cette apparition et jugeant que l'heure de l'accomplissement de son sacrifice était venue, il rentra dans la ville, où il fut arrêté et jetté dans la prison Mamertine, dans laquelle se trouvait déjà saint Paul.

Il ne me semble pas à propos de raconter au long dans ce récit les choses merveilleuses, que le saint Apôtre opéra dans cette horrible prison pour la conversion de ses propres persécuteurs. Il suffira de dire que Processus et Martinien, deux des gardes destinés à surveiller les saints prisonniers, furent convertis par S. Pierre et avec eux quarante-sept autres personnes, prisonniers ou gardes de la même prison. Cette conversion fut accompagnée d'un prodige, car l'eau manquant pour baptiser ces néophites, tout à coup on vit jaillir du sol une source vive. C'est la même qui existe encore de nos jours, et qui n'ayant pas plus d'un pied de profondeur ne

fut plus tard transporté dans la Basilique voisine de Saint Sébastien, et on ne laissa dans la petite église qu'une copie fidèle des saints Vestiges qui s'y voit encore au milieu du pavè, couverte d'une grille de fer. (S. Ambroise: *De Basilicis non tradendis, contra Auxentium.* — S. Athanase: Apolog. I: *de Fuga sua.* — Origène. Tract. 21 *in Ioan.* et beaucoup d'autres auteurs).

déborde jamais et ne diminue pas, quelque quantité d'eau qu'on y puise (1). Saint Pierre resta enchaîné pendant neuf mois jusqu'au moment de son glorieux martyre. Les fidèles de Rome, non moins zélés que ceux de Jérusalem, après la mort de l'Apôtre obtinrent de ses bourreaux la Chaîne qui avait lié ses membres sacrés, et cette Chaîne, cachée d'abord soigneusement dans ces premiers temps de persécution, fut retrouvée sous le pontificat de saint Alexandre Ier vers l'an. 116 d'une manière prèsque miraculeuse qu'il ne sera pas sans intérêt de raconter en ce lieu.

Ce saint Pontife, ayant converti Hermès, Préfet de Rome, avec toute sa famille et un grand nombre de personnages distingués, avait été arrêté par ordre de l'Empereur Trajan.

Dans sa prison il avait converti aussi sainte Balbine, à laquelle il avait en même temps rendu la santé en la délivrant d'une affection scrofuleuse; dans sa reconnaissance Balbine ne se lassait pas de baiser les chaînes dont il était lié, comme si elle eût voulu par cet acte de pieuse humilité en alléger le poids. Mais saint Alexandre l'en reprit, en lui disant: « Cesse, ma fille, de

(1) Baronius. *Annal. Eccles. ad ann.* 68. Cancellieri. *Notizie sul Carcere Tulliano*, et autres.

» baiser ces chaînes; va plutôt, et tâche de re-
» trouver les Chaînes de saint Pierre, ce sont elles
» que tu dois couvrir de tes baisers. » Dieu daigna couronner de succès le pieux empressement de la vierge chrétienne. Après bien des recherches elle trouva les Chaînes, objet de ses pieuses investigations, et elle les confia à Théodora, noble et pieuse dame Romaine, sœur de saint Hermès (1). Celle-ci, selon la tradition, fit élever sur l'Esquilin, là où il existait déjà une eglise dédiée au Sauveur, un oratoire dédié au Prince des Apôtres; elle les y déposa, et dès ce moment elles furent exposées à la vénération des fidèles.

Vers l'an 439 Juvénal, Evêque de Jérusalem, donna à l'Impératrice Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, les deux chaînes avec lesquelles saint Pierre avait été lié dans la même ville par ordre d'Hérode. Cette pieuse princesse en plaça une dans l'église de saint Pierre à Constantinople, et envoya l'autre à Rome à sa fille Eudoxie, femme de l'Empereur Valentinien III, qui fit construire aussitôt à la place de l'ancien oratoire élevé par Théodora, une splendide basilique, qui prit alors le titre de Basilique Eudoxienne de

(1) Tout ce récit se trouve dans les Actes du martyre de saint Alexandre, reconnus comme authentiques par Enschenius, Baronius et autres.

saint Pierre aux Liens (*ad Vincula*), et elle voulut que la Chaîne de Jérusalem y fut conservée avec celle de Rome.

Culte.

Une inscription très-ancienne, qu'on voit encore aujourd'hui dans la Basilique de Saint Pierre aux Liens, nous apprend que le Pape Sixte III, assis alors sur le trône apostolique, présida à la fondation de ce nouveau Sanctuaire; elle nous apprend en outre qu'au V siècle les deux Chaînes de saint Pierre étaient en grande vénération et qu'on en faisait déjà la fête le 1er Août (1). Voici cette remarquable inscription: nous tenons à la reproduire parce qu'elle est en même temps comme un résumé de l'histoire de cette insigne Basilique:

« Hoc Domini Templum Petro fuit ante dicatum;
Tertius Antistes Sixtus sacraverat olim,
Civili bello destructum post fuit ipsum
Eudoxia quidem totum renovavit ibidem.
Pelagius rursus sacravit Papa beatus,
Corpora sanctorum condens ibi Machabeorum,
Apposuit Petri pretiosa ligamina ferri
Illustris mulier, quae detulit ab Hierusalem

(1) Bolland. 29 Jun.

Et quibus est Petrus Neronis tempore vinctus.
Augusti mensis celebrantur festa calendis,
Quique huc accesserint lavantur crimina cuncta. » (1)

Ce ne fut cependant qu'au VI siècle que le culte des saintes Chaînes se propagea dans le monde entier. La vénération qu'on avait pour elles était si grande, que les Papes, comme faveur extraordinaire et comme marque de grande prédilection, en donnèrent quelques anneaux à des personnages importants qui avaient bien mérité de S. Siège, ou à quelques églises insignes; mais plus ordinairement ils en donnèrent seulement un peu de la maille enfermée dans de petits reliquaires de prix, presque toujours en forme de croix ou de clef, qu'ils plaçaien ét, avant de les envoyer, sur le tombeau de S. Pierre.

Papebroch donne dans différents desseins la forme de ces reliquaires. Les clefs avaient ordinairement la forme de celles de la Confession de Saint Pierre (2). On les portait suspendues au cou afin d'être préservé de tout malheur par l'intercession de S. Pierre, et on avait la pieuse ha-

(1) Card. Thomasius, *in notis ad Capitul. Evangel.* — Martinelli, *Roma illustrata* — Monsacrati, *diss. de Catenis S. Petri.*

(2) Cancellieri, *Notizie del Carcere Mamertino e Tulliano ecc.*

bitude de les appliquer souvent sur les yeux par dévotion.

Le même Papebroch raconte que Justin I[er] Empereur d'Orient, si rempli d'amour et de zèle pour la religion Catholique, après avoir réconcilié l'Eglise d'Orient avec celle de Rome, l'an 519 envoya ses ambassadeurs au Pape S. Hormisdas pour obtenir de lui une parcelle des Chaînes de saint Pierre, comme la chose la plus précieuse qu'il pût demander, tant la vénération de ces reliques était alors répandue en tous lieux (1).

La première fois cependant que les Papes ont envoyé de leur propre mouvement de la limaille des saintes Chaînes, semble avoir été sous Pélage II, qui fit ce don à Autharis roi des Lombards. Saint Grégoire le Grand, son successeur envoya à Euloge Patriarche d'Alexandrie de cette même limaille en y joignant un peu de celle des Chaînes de S. Paul (dont on conservait dès ces temps une partie dans la Basilique qui lui est dédiée sur la voie d'Ostie) et dans la lettre qu'il lui adressa il s'exprima ainsi:

« *Transmisimus Crucem parvulam in qua de Catenis SS. Petri et Pauli Apostolorum inserta est Benedictio* (1), *quae oculis vestris assidue super-*

(1) Voyez pag. 648, t. V. *Concil. Labbe.*

(2) Le mot *Benedictio* signifie tout à la fois une

ponatur, quia multa per eamdem Benedictionem miracula fieri consueverunt. (1)

Saint Grégoire fit ensuite le même présent à Anastase, Patriarche d'Antioche, à Récarède, roi des Visigoths d'Espagne, à Childebert, roi de France, à Théotista, très-noble Patritienne sœur, de Maurice, Empereur d'Orient, et à d'autres personnages ecclésiastiques et laïques. Les lettres de ce grand Pontife nous montrent combien la dévotion envers ces saintes Reliques était générale et vive en ce temps. Dans plusieurs endroits il parle de leurs prodiges, de l'empressement avec lequel elles étaient demandées et du bonheur avec lequel on les recevait. Aussi les Papes ses successeurs continuèrent-ils d'en donner pendant les VII et VIII siècles. Ainsi le Pape Vitalien vers l'an 657, en envoya à la Reine de l'Angleterre du Nord, épouse d'Oswin, et, écrivant à ce dernier, il lui disait:

Conjugi tuae, nostrae spirituali filiae, direxi-

relique avec les Bénédictions et Indulgences accordées à ceux qui la vénérent.

(1) « Nous vous avons envoyé une petite Croix, par laquelle nous vous transmettons la Bénédiction des Chaînes des Apôtres S. Pierre et S. Paul. Cette relique doit être assiduement posée sur vos yeux, car beaucoup de miracles ont été opérés per la Bénédiction qui est en elle ».

mus Crucem, Clavem auream habentem de sacratissimis Vinculis BB. Apostolorum Petri et Pauli. (1)

Evald, Archevêque de Vienne, reçut une parcelle de *Vinculis Apostolorum* du Pape Constantin; S. Grégoire III envoya une Clef avec la même Relique à Charles Martel; S. Léon III fit le même don à Charlemagne; S. Grégoire VII à Acon Roi de Danmark, et ensuite à Alphonse Roi de Castille, auquel il écrivait:

EX MORE SANCTORUM, misimus vobis Claviculam auream in qua de Catenis B. Petri benedictio continetur. (2) C'était à peu près toujours la même pensée et la même formule. S. Grégoire le Grand cependant, qui fit usage de ces précieux dons plus que tout autre Pape, employait de préférence la formule suivante plus touchante encore que les autres:

« *Clavem a sacratissimo D. Petri Corpore vobis transmisimus, in qua ferrum de Catenis ejus clausum est, et quod illius collum ligavit ad mar-*

(1) « Nous avons envoyé à votre femme, notre fille en Jésus-Christ, une Croix avec une Clef d'or, contenant une relique des Liens sacrés des Bienheureux Pierre et Paul ».

(2) « *En suivant l'usage des Saints*, nous vous avons envoyé une petite Clef d'or, laquelle renferme la Bénédiction des Chaînes de S. Pierre ».

tyrium, vestrum ab omnibus peccatis solvat. (1) »

Cependant, afin que les saintes Chaînes n'en fussent pas trop endommagées, les Papes cessèrent insensiblement d'en détacher des parcelles, et alors on se contenta de les faire baiser, d'y faire toucher des objets de dévotion, et tout au plus de donner quelque morceaux des bandes de linge dont elles sont constamment enveloppées lorsqu'elles ne sont pas exposées à la vénération des fidèles. C'est ce qui se fait encore de nos jours.

Toutefois Benoît XIV, vers la moitié du siècle dernier, voulut renouveler l'ancien usage à l'égard de la cathédrale de Bologne, sa patrie, à laquelle il donna une clef d'or avec la sainte limaille.

Il ne sera pas inutile de faire observer ici que les Clefs de la Confession de saint Pierre, envoyées par Léon III à Charlemagne en l'année 796, contenaient de la limaille des Chaînes de S. Pierre. (1)

(2) « Nous vous envoyons une Clef qui a reposé sur le Corps de S. Pierre, et dans laquelle se trouve enfermé du fer de ses Chaînes, afin que ce qui lia son cou pour le martyre, délivre le votre du poids de tout péché ».

(1) Voir Baronius, en l'an 796. — Bellarmin, *De translat. Imperii*, — Papebroch, In t. V. Junii. Catalano, In tit. XI *Pontificalis Rom.*

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que les saintes Chaînes ne sont plus entières. L'une d'elle se compose de 28 anneaux, dont le dernier, en forme de S, soutient l'entrave qui serrait le cou de l'Apôtre. L'autre chaîne, réunie à la première par le prodige que nous allons raconter, est formée de cinq anneaux; quatre plus petites que les autres et le cinquième, également en forme de *S*, auquel sont attachés un plus grand anneau rond et une barre de fer qui réunissent les deux chaînes. Il est probable que dans la prison cette barre de fer par l'une des extrémités était soudée dans le mur, soutenant de l'autre la chaîne à laquelle se trouvait attaché le saint Prisonnier.

Quelques-uns des anneaux détachés en diverses époques des saints Liens ont été perdus dans les vicissitudes des temps. Il nous reste cependant une notice certaine de la plupart d'eux, puisque même de nos jours ils sont en vénération dans différents pays du monde, et même dans Rome. En effet l'insigne église de sainte Cécile dans le Trastévère en possède sept, lesquels, d'après la tradition, furent envoyés par le Pontife Adrien Ier (an 772) à Didier, roi des Lombards, lorsque ce saint Pape cherchait à apaiser et à adoucir en faveur de l'Italie ce monarque déloyal et cruel. Le Cardinal Sfondrati obtint du Pape

Clément VIII, vers l'an 1592, d'ôter ces anneaux de l'église dédiée au prince des Apôtres sur le lac de Como, où on les conservait, et il les transporta à Rome dans la susdite église de sainte Cécile. (1) La ville d'Avignon, qui eut le bonheur de posséder pendant plus de 70 ans le Siége Apostolique, eut cinq anneaux des saintes Chaînes. (2) Tgéodéric, Evêque de Metz, comme nous allons le dire, en obtint un du Pape Jean XIII, et la Chronique *Mindense* rapporte que dans cette Cathédrale au temps de l'Evêque Annon on en conservait quatre.

Prodiges

Il serait trop long, sinon impossible, d'énumérer ici tous les miracles opérés par la vertu des Chaînes de saint Pierre. Nous nous contenterons d'en raconter quelques-uns des plus saillants, et nous commencerons par citer deux témoignages illustres, choisis parmi ceux qui nous sont fournis en grand nombre par des Saints, des Pontifes ou des Docteurs de l'Église.

Nous avons vu plus haut ce que saint Grégoire le Grand écrivait à Euloge en lui envoyant

(1) Voyez, Bosio et Severano.

(2) Voyez, Papebroch.

la relique des saintes Chaînes. Mais ce grand Pape est encore plus explicite dans les lettres qu'il adressait en pareille occasion à André Illustre et à Jean, personnage consulaire.

On y lit en effet ces paroles remarquables:

« Nous vous transmettons du Tombeau de saint « Pierre la Clef très-sainte, si célèbre à cause du « grand nombre de prodiges opérés sûr les in- « firmes, parce qu'elle contient une parcelle des « Chaînes de l'Apôtre. »

Saint Grégoire de Tours affirme de son côté la même chose en disant que ces Clefs « étant « posées sur des malades, opéraient ordinairement « beaucoup de miracles éclatants. (1) »

Mais laissons ces témoignages, quelque graves et vénérables qu'ils soient: voici des faits historiques plus éloquents encore.

Peu de personnes ignorent l'événement prodigieux qui arriva à l'époque où la Chaîne qui avait lié saint Pierre à Jérusalem fut portée à Rome. Le Souverain Pontife au milieu de la foule des fidèles, accourus pour vénérer la relique insigne, voulut comparer les deux Chaînes, et, les ayant approchées l'une de l'autre, elles se joignirent immédiatement en présence de tout le

(1) « *Super aegros positae, multis solent miraculis coruscare* ». *De Glor. Martyr. lib. I.*

monde, n'en formant plus qu'une seule, comme si elle eût été faite par le même ouvrier. (1)

Dieu glorifiait ainsi dans la capitale du monde Chrétien les Chaînes du premier Pontife, pour qu'elles restassent comme un monument impérissable de la victorieuse constance des Papes, et pour rappeler à leurs ennemis, que les persécutions et les ignominies finissent toujours par devenir autant de sujets de gloire et de triomphe pour la Papauté, comme de confusion et de honte pour ceux qui la combattent.

C'est à la suite de ce miracle que la nouvelle Basilique fut consacrée sous le nom de saint Pierre *ad vincula*, du titre d'Eudoxie, et le 1er jour d'Août, signalé par ce prodige, a été marqué pour en solenniser tous les ans la mémoire, ce qui se fait encore de nos jours.

D'autres prodiges non moins admirables, arrivés à des époques différentes, nous sont transmis par l'histoire.

« Héribert, comte de Tréguier, surnommé *Vetulus,* étant tourmenté par une grave maladie
» et ayant employé inutilement tous les remèdes
» des médecins, eut recours aux prières des

(1) « *Ut non duae sed una catena ab codem artifice confecta esse videretur* ». Lec. du Brev. Rom. au 1 Août — Monsacrati Dissert.

» Saints. En dernier lieu il alla à Vitry dans
» l'espoir d'obtenir le secours de Dieu par la
» vertu du Clou du Seigneur qu'on y conservait.
» Mais finalement, poussé par une inspiration
» divine, il demanda les prières de l'Abbé Ad-
» son et de tous les moines de la communauté
» de Derveux *(Dervensis)*.

« Adson ordonna des prières de nuit et de
» jour et fit célébrer une Messe de grand ma-
» tin; puis il envoya au malade une coupe con-
» sacrée par l'attouchement de la relique des
» Chaînes de saint Pierre..... Le Comte ayant bu
» la liqueur qu'elle contenait retrouva la santé.

« En reconnaissance d'un si grand bienfait
» il donna aux Moines de Derveux sept proprié-
» tés; et pour confirmer la donation, s'étant ren-
» du lui même dans ces terres, il s'en fit chas-
» ser par un de ces moines appelé Albouin ». (1)

Les reliques dont nous parlons opérèrent une guérison bien plus étonnante et prodigieuse au temps du Pape Jean XIII, l'an 969. Rome entière et beaucoup de personnes étrangères en furent les heureux témoins. « Un personnage de la Cour de l'Empereur Othon Ier était possédé par le démon d'une si horrible manière qu'il déchirait ses propres chairs avec ses dents, de fa-

(1) Mabillon, lib. L. c. X, ann. 991.

çou à faire horreur et pitié à tout le monde. On avait tout mis en œuvre pour le délivrer; mais les bénédictions comme les éxorcismes étaient toujours demeurés inutiles. A la fin l'Empereur eut l'idée de l'envoyer au Pape, dans l'espoir qu'il aviserait à quelques moyens plus efficaces. En effet le Souverain Pontife ordonna qu'on lui amenât le possédé à l'église de S. Pierre *ad Vincula*, où après quelques instants de prière il prit les saintes Chaînes et les lui jeta autour du cou... Au même moment le malheureux fut délivré du démon, qui le quitta au milieu de hurlements et de contorsions horribles. Tous les assistants furent saisis d'une sainte terreur à ce spectacle inattendu; mais tel fut l'enthousiasme religieux qui s'éleva un instant après, que Théodéric, Evêque de Metz, dans un élan de foi très vive, se jeta hors de lui-même sur les sacrés Liens, les noua autour de sa personne et les serra fortement, en jurant qu'on le metterait plutôt en pièces que de les lui arracher. Le Pontife, cédant alors aux prières de l'Empereur, détacha un anneau sous les yeux de l'Evêque, qui le reçut avec une joie indescriptible et le porta triomphalement dans son diocèse (1).

(1) Sigebert. in Chronic. ad an. 969. — Vie de Théodéric Evêque de Metz, publiée par Leibnitz. —

Si les Chaînes de saint Pierre se sont montrées de tout temps bienfaisantes envers ceux qui ont eu recours à elles avec foi dans leurs besoins du corps et de l'âme, elles ne se sont pas montrées moins terribles contre ceux qui d'une main sacrilège ont osé les profaner. Voici un exemple qui dispense de beaucoup d'autres. Il est raconté par saint Grégoire le Grand dans une lettre adressée à la patricienne Téotiste en lui envoyant la relique des saintes Chaînes:

« .... Un Lombard, étant entré dans
» une ville au delà du Pô, trouva une de ces
» Clefs. Il vit que c'était une Clef de saint Pier-
» re; mais voyant qu'elle était d'or, et voulant
» s'en servir pour un autre usage, il tira son
» poignard pour la rompre; au même instant le
» poignard avec lequel il avait voulu la mettre
» en pièces, lui fut arraché des mains par une
» force invisible et se trouva enfoncé dans sa
» gorge: à la même heure il tomba mort. Comme
» il se trouvait là Autharis rois des Lombards et
» beaucoup d'autres personnes de sa suite, et que
» celui qui avait été frappé gisait par terre d'un
» côté et la sainte Clef de l'autre, tout le monde

Cronique de Jours. — Baronius Annal. — Ugonius et autres historiens très-graves.

» fut saisi d'une frayeur si grande, que personne
» n'osa la ramasser. Alors un Lombard catholique
» nommé Minolphe, qu'on savait être adonné à
» la prière et aux aumônes, fut appelé, et il la
» prit. Mais Autharis à cause de ce miracle fit
» faire une autre clef d'or, et avec la première
» l'envoya à notre prédécesseur, de sainte mé-
» moire, lui indiquant par une lettre quel mi-
» racle venait d'être opéré. J'ai donc voulu trans-
» mettre à Votre Excellence cette même Clef,
» par laquelle Dieu tout-puissant a puni l'orgueil
» et la perfidie d'un homme, afin que vous, qui
» le craignez et l'aimez, puissiez obtenir par
» elle le salut présent et l'éternel (1).

On célèbre la fête des Chaînes de saint Pierre, ainsi que nous l'avons dit, le 1er Août, jour anniversaire du prodige de la conjonction des deux Chaînes, comme de la dédicace de la Basilique Eudoxienne. Les Papes en établissant cette solennité ont eu pour but accessoire de sanctifier par le culte du Prince des Apôtres les premieres journés d'août, consacrés jadis par les païens à

(1) S. Greg. Magn. Epist. 26. Lib. XII.

la mémoire d'Auguste et aux fêtes de la déesse Espérance.

On conserve les saintes Chaînes dans un magnifique reliquaire en métal doré qui est dû à la pieuse munificence de Pie IX. Elles ont été enfermées jusqu'ici pendant l'année dans la sacristie dans une armoire formée dans le mur. Cette armoire était fermée d'abord par un rideau de soie rouge, puis par une grille de métal doré, et ensuite par une porte de bronze richement sculptée par le célèbre Pollajoli. Trois clefs fermaient la porte de l'armoire, ainsi que la grille, et ces clefs étaient gardées, comme à présent, par trois autorités différentes: une par le Souverain Pontife, l'autre par le Cardinal Titulaire de la Basilique, et la troisième par le Très-Rév. P. Abbé des Chanoines Réguliers du TS. Sauveur de Latran, qui desservent l'église.

On expose les saintes Chaînes à la vénération des fidèles plusieurs fois pendant l'année. Le 1er Août, jour de la fête, et pendant toute l'octave, ensuite le cinquième jour après la fête de Saint Pierre et Saint Paul et le premier lundi de Carême.

Ces jours-là un des Chanoines Réguliers, revêtu du surplis et de l'étole, présente les Chaînes à baiser aux fidèles, et, faisant toucher à leur cou le collier par lequel saint Pierre fut enchaîné, il prononce les paroles suivantes: *Per intercessio-*

nem Beati Petri Apostoli liberet te Deus ab omni malo. Amen. (1)

Pendant les grandes calamités de Rome et de l'Église, les Papes les font exposer extraordinairement et transporter processionnellement dans d'autres Basiliques, ainsi que cela a eu lieu à la fin du dernier siècle.

Le Pape Pie VI, de vénérable mémoire, ayant épuisé tous les moyens pour apaiser la perfidie féroce des républicains de France, ordonna que les saintes Chaînes avec l'Image Achéropite du Saint Sauveur, et celle de la T. S. Vierge de Sainte Marie *in Porticu* fussent transportées le 17 Janvier 1798 à la Basilique Vaticane, et de là à sainte Marie Majeure et à Saint Jean de Latran, d'où elles furent reportées le 5 Février à la Basilique Eudoxienne, dans laquelle elles restèrent exposées pendant cinq jours à la piété des fidèles.

A ce propos il faut que je répète ce que j'ai dit, il y a quelque temps, en une autre circonstance très-mémorable (2). Les impies se moquèrent alors de cette pieuse et touchante cérémonie,

(1) Par l'intercession du Bienheureux Pierre Apôtre que Dieu vous délivre de tout mal. Ainsi soit-il.

(2) Voir mon opuscule intitulé — *Alcune memorie sull'Imagine Acheropita del SS. Salvatore di Sancta Sanctorum.* —

vu que peu de jours après, le 20 Février de la même année, le saint Père fut violemment arraché de sa capitale et transporté en Toscane et puis en France!.... Mais ne virent-ils pas, les malheureux, les armées Autrichiennes et les phalanges de Souwarow, devenues tout à coup victorieuses, chasser au même instant de l'Italie les troupes républicaines? Ne virent-ils pas, au moment où Pie VI, épuisé par les amertumes et les souffrances, mourait martyr à Valence, les frontières françaises menacées par les Cosaques?

La paix fut faite peu après, et la Papauté (que l'infâme Directoire avait déclarée par un décret *abolie pour toujours*) revivait plus glorieuse dans la personne du nouveau Pontife, Pie VII, tandis que les Etats du S. Siège, arrachés des griffes de l'hydre révolutionnaire, par une merveilleuse disposition de Dieu et pour la plus grande confusion des enfants dégénérés de l'Église, lui étaient gardés même par ses ennemis naturels (1).

Une autre exposition solennelle des saintes Chaînes eut lieu dans le mois d'Août de l'an. 1814.

(1) Il est notoire que les alliés contre la république Française à cette époque étaient, outre François II Empereur d'Autriche, et Ferdinand IV roi de Naples, alliés du S. Siége, Paul I Czar de Russie, *schismatique*, George III roi d'Angleterre, *protestant*. et Selim III Sultan des Turcs, *Mahométan* !...

Pie VII étant sorti victorieux de la persécution du premier Napoléon, retournait triomphalement de sa captivité de Fontainebleau, tandis que le grand Colosse aux pieds d'argile allait se briser sur les rochers de sainte Hélène. Alors on célèbra un Triduum solennel en l'honneur des Chaînes de saint Pierre nouvellement glorifiées par la toute puissance de Dieu. Une inscription placée sur la façade de la Basilique Eudoxienne dans cette circonstance portait en grande lettres les paroles du Psaume: *Dirupisti vincula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis!*

En 1837 lorsque Rome pour la première fois fut affligée par le Choléra, le Pontife Grégoire XVI. ordonna qu'elles fussent exposées, ainsi que les autres reliques insignes, dans le but de préserver son peuple du fléau, et si le Choléra ne fut pas dissipé tout de suite, il fut au moins de plus courte durée et moins meurtrier que dans les autres villes.

Il nous resterait à dire bien d'autres choses belles et édifiantes sur cette sainte Relique; mais nous devons les passer sous silence, afin de ne pas dépasser les limites d'une petite notice. Plaise à Dieu que le peu que nous en avons dit puisse servir à accroître l'amour et la confiance de nos frères en Jésus-Christ envers elle, et les exciter de plus en plus à la dévotion envers les

souffrances de saint Pierre et au plus entier dévouement envers son auguste Successeur, lequel, aujourd'hui plus que jamais, se trouve en butte aux outrages et aux persécutions des ennemis de Dieu et des hommes.

Dans toutes les grandes tribulations publiques cette Relique a toujours été un gage de consolation et de salut chaque fois qu'on a eu recours à elle; car jamais l'Église n'a présenté inutilement devant le trône de la Miséricorde de Dieu les Chaînes glorieuses de son premier Vicaire sur la terre. Si donc la dévotion publique envers elles a produit de tout temps des effets aussi salutaires, la dévotion particulière des fidèles ne restera pas certainement sans beaucoup de bénédictions et de grâces. Aimons-les donc, ces saintes et vénérables Chaînes, et s'il ne nous est pas permis de les serrer sur notre cœur comme le fervent Evêque de Metz, portons-en au moins l'image avec confiance et avec un saint orgueil, et nous attirerons sur nous la protection de Saint Pierre et la bénédiction de Dieu.

Faits récents.

Extraits de la *Semaine Religieuse de Rome*
Il Divin Salvatore (Année II. N. 1.)

La Confrérie des Chaînes de S. Pierre nous communique les deux faits qui suivent:

« Un pauvre ouvrier de Naples, Angelo de Riso, se trouvait depuis près d'un an affligé d'une plaie de mauvaise nature à la main droite et ne pouvait plus travailler. Une jeune personne, Me Amélie des marquis Afan de Rivera, qui s'emploie à la diffusion de nos petites chaînes, persuada à l'ouvrier de s' adresser à S. Pierre. Ce pauvre homme, un soir, après avoir prié, se coucha ayant entouré sa main d'une de ces chaînes. Le lendemain, à son grand étonnement et à l'étonnement plus grand du médecin, il se trouva beaucoup mieux, et le troisième jour, étant parfaitement guéri, il alla rendre grâce au Prince des Apôtres en son église de *San Pietro ad Aram.*

« Une jeune romaine, très-pieuse, tombait depuis quelque temps en des attaques d'épilepsie si violentes que plusieurs hommes robustes ne pouvaient la contenir. Quelqu'un lui ayant suggéré l'idée d'aller vénérer, pendant l' Octave de la fête de S. Pierre aux liens, les Saintes Chaînes

exposées dans la basilique Eudoxienne; elle s'y rendit, marchant avec beaucoup d'efforts, et à peine eut-elle baisé ces reliques qu'elle s'évanouit On la transporta sous le portique du temple, et bientôt elle revint à elle, se sentit délivrée et reprit le chemin de sa demeure, bénissant S. Pierre de son intercession auprès de Dieu.

DEUX PAROLES D'HISTOIRE
SUR L'ARCHICONFRERIE DES CHAINES
DE SAINT PIERRE

Nous avons déjà décrit brièvement l'origine des « Fac-simile » des Chaînes de St. Pierre; il sera bon d' y ajouter quelques mots sur la manière, toute providentielle, avec laquelle se développa cette pieuse démonstration, et fut fondée l'Archiconfrérie des Chaines de St. Pierre. Le jeune romain, qui en conçut la noble pensée, adressa sur-le-champ au St. Père un pressant mémoire, avec la demande de pouvoir dessiner et reproduire en petit le « fac-simile » de l'insigne relique. Sa Saintété trouva cette idée si heureuse, qu'aussitôt de sa propre main Elle apposa à la

pétition un magnifique Rescrit, autorisant la personne même à voir, toucher et dessiner les SS. Chaînes autant de fois qu'elle le croirait nécessaire à son pieux dessein.

Quelle fut l'émotion qu on éprouva en se trouvant en présence de ce dépot sacré, en le touchant, en l'examinant; c'est chose plus facile à s'imaginer qu'à dire. Un pieux artiste (Mr. Saverio Mannucci) fut chargé de faire pour la première fois le dessin: c'était un spectacle attendrissant de le voir en prendre à genoux la mesure et la forme en versant des larmes d'émotion. Ce sont des souvenirs qu'on ne laisse qu'à la tombe.

D'aprés le premier modèle on fit aussitôt trois premiers «fac-simile» dont l'un fut offert au Souverain Pontife, un autre à Sa Majesté le Roi de Naples, et le troisième au Rév. P. Barduagni, abbé de St Pierre-aux-liens

A partir de ce moment le projet devait aller en avant sans le moindre obstacle, et ainsi le croyait le jeune homme, qui regardait comme chose très-simple de voir prospérer cette œuvre sans rencontrer de difficultés. Mais assurément le démon avait prévu ce qui devait s'en suivre: il avait prévu que dans l'espace de dix ans le monde serait saintement enrichi des «fac-simile» et qu'ainsi la dévotion aux souffrances de St.

Pierre grandirait à mesure que grandirait la persécution contre son Saint Successeur Pie IX. Aussi cent obstacles surgirent à l'instant, soit à cause de la difficulté de faire les « fac-simile » à bas prix, soit à cause de la malveillance d'autrui, car le modèle ayant été envoyé à l'étranger pour obtenir les « fac-simile » à meilleur marché, on refusa de les éxécuter, disant avoir souffert beaucoup de pertes à cause d'eux, et on renvoya les modèles tout endommagés et défaits au point de devoir les refaire à neuf. Alors celui qui s'occupait de la chose adressa au S. Pontife le mémoire suivant pour obtenir une spéciale bénédiction.

TRÈS SAINT PÈRE

N. N., tant en son nom qu'en celui de beaucoup d'autres personnes pieuses, sujets de Votre Sainteté, tout en déposant à vos pieds sacrés l'hommage de la plus sincère gratitude pour l'insigne faveur qui lui a été concédée de pouvoir reproduire en forme de chaîne de montre les SS. Chaînes de St. Pierre, demande humblement à Votre Sainteté une bénédiction spéciale pour ceux qui propageront ou porteront ces chaînes et cela principalement en vue des difficultés que semble recontrer cette pieuse démonstration contre les ennemis du Saint Siège.

Prosterné aux pieds de Votre Béatitude, l'humble postulant implore la Bénédiction Apostolique.

Le Saint Père daigna apposer à ce mémoire le Rescrit suivant:

Die 1 Decembris 1863.

Benedicat vos Deus et dirigat corda vestra et intelligentias vestras.

PIUS PP. IX.

Cette bénédiction de Pie IX fut un gage de succès pour l'œuvre. Depuis ce moment les fac-simile, bien qu'encore très-couteux, commencèrent à se répandre d'une manière incroyable dans la classe élevée de la société; et dans une cérémonie solennelle célébrée par le Pape dans la Chapelle pontificale de Castel-Gandolfo, toutes les dames qui y assistaient, déposant toute autre chaîne de prix, tenaient à leur montre le fac-simile de fer des Chaînes de S. Pierre. Mais la personne qui s'occupait de cette entreprise crut devoir lui enlever toute apparence de spéculation et de commerce; c'est pourquoi, renonçant à tous les droits qu'elle aurait pu y avoir, elle demanda au S. Père de permettre qu' il se formât une commission de personnes considérables chargées de s'occuper dorénavant de la diffusion

des saintes chaînettes, tout le profit qu'on en pourrait retirer devant servir à ériger un monument aux SS. Chaînes de S. Pierre. C'est dans cette pensée que fut adressé au monde catholique l'appel suivant:

Le fac-simile des saintes Chaines de S. Pierre Appel aux personnes dévouées au S. Siège

Ce fut une belle et religieuse pensée de quelques jeunes gens romains d'opposer aux chaînes de montre dites à la Orsini, emblême sectaire de perfidie et de trahison, le fac-simile des chaînes de S. Pierre adapté au même usage; et ce afin de resserrer les liens d'amour et de dévouement qui doivent rattacher tous les coeurs catholiques au Prince des Apôtres; afin de conserver toujours vivace le souvenir des liens dont l'Eglise est souvent affligée et de fortifier eux qui la soutiennent. Cette pensée fut hautement louée et encouragée par le S. Père qui par rescrit autographe daigna accorder une bénédiction spéciale à ceux qui porteraient et propageraient les chaînes de ce modèle: elle reçut l'approbation de tous les gens de bien et après avoir triomphé de dif-

ficultés nombreuses et sérieuses elle prend actuellement après plus d'une année de persévérants efforts, un développement des plus heureux et peut être inespéré. Il suffira de dire que la célérité des ouvriers ne parvient pas à satisfaire les demandes continuelles arrivant même des contrées les plus éloignées.

Ces chaines sont un ornement sévère pour la poitrine des hommes comme pour le sein des femmes; elles sont une noble et éloquente protestation du sentiment catholique et pour ainsi dire un signe visible pour tous de constance et de foi, elles ont déjà recueilli l'adhésion des journaux catholiques les plus accrédités.

Un succès aussi consolant a suggéré une seconde pensée qui a paru à beaucoup de personnes sages et pieuses le complément de cette belle démonstration religieuse. On a donc conçu l'idée d'employer le bénéfice provenant de la vente des susdites chaînes, dèduction faite des frais nécessaires, pour ériger avec d'autres offrandes que, Dieu aidant, on espère recevoir, un monument catholique en l'honneur des chaînes de S. Pierre dans la Basilique Eudoxienne, peut être le temple le plus ancien de Rome consacré par le Prince même des Apôtres. C'est, après cela, dans ce temple que Grégoire VII fut élu Pape, que le Pontife régnant, Pie IX fut consacré archevêque de

Spolète et que l'archiconfrérie du denier de S. Pierre invoque chaque année solennellement les bénédictions de la Providence. Ces chaînes sont, il est vrai, précieusement conservées dans la sacristie mais elles y restent pendant le courant de l'année dérobées à tous les regards. Ne serait-il pas peut-être plus beau; plus convenable et plus utile au bien spirituel des fidèles qu'elles fussent plutôt toujours placées dans un endroit apparent où elles seraient renfermées il est vrai, mais où les fidèles pourraient venir apporter l'hommage de leur cœur et implorer la constance et la tranquillité dans les maux qui affligent si fréquemment l'Eglise ?

Plus ces calamités sont menaçantes, plus aussi s'accroit cette dévotion, comme on le vit clairement sous Pie VI et dans les temps actuels.

On a donc pensé doter cette insigne et majestueuse basilique d'une crypte ou confession souterraine renfermant un autel inférieur au maître-autel, et à laquelle on pût descendre par deux escaliers conduisant dans un enfoncement pratiqué au devant du maître-autel. Au dessus de cet autel souterrain on placerait les saintes Chaînes dans la même riche châsse que l'on voit maintenant dans la sacristie, et l'on y entretiendrait des lampes allumées qui attire-

raient la dévotion des fidèles et serviraient certainement à l'augmenter envers ces merveilleuses et puissantes reliques. Enfin l'on déposerait dans une précieuse urne sous l'autel des saintes Chaînes, les corps des sept frères Macchabées qui gisent sous le maître autel. De la sorte les restes de ces vaillants champions de la foi sous la loi antique serviraient comme de soutien à la relique des saintes Chaînes, laquelle est un témoignage perpétuel des triomphes de la foi apostolique sous la loi de miséricorde et de grâce.

Voilà donc notre projet; il a déjà obtenu l'approbation des gens de bien et la bénédiction de notre S. Père le Pape. Aussi nous qui avons entrepris de conduire à bonne fin avec l'aide de Dieu cette oeuvre importante pour la piété chrétienne, nous invitons tous les journaux catholiques à se faire zélateurs et à recevoir dans leurs bureaux des dépôts des fac-simile des saintes Chaînes.

Pour la commodité de ceux qui désireraient s'en procurer, nous exhortons en outre tous nos frères en J. C. à coopérer à cette oeuvre vraiment catholique en achetant de ces fac-simile. »

Cet appel fut écouté; et comme l'idée dont nous venons de parler, commençait à se répan-

dre, le Saint Père par un décret que nous donnons à la fin, daigna ériger la commission originaire en confrérie des Chaînes de S. Pierre. Plus tard comme l'oeuvre se répandait, Sa Sainteté voulut bien l'élever au grade d'archiconfrérie et lui donner le pouvoir de s'agréger des confrèries par le monde entier. En même temps un pieux Napolitain donna l'idée de faire fabriquer à un prix très-modique les fac-simile; et dès lors la chose se répandit d' une manière vraiment merveilleuse.

Alors le démon suscita pour nuire à l'archiconfrérie l'esprit de spéculation; et l' on vit de tout côté des fabriquants de fausses chaînes, si bien que les fidèles pourraient facilement se voir induits en erreur au sujet de leur provenance et croire gagner également avec ces faux fac-simile les indulgences accordées par le souverain Pontife. C'est pourquoi Son Eminence le Cardinal Vicaire, pour mettre fin à cet abus, rendit le décret que nous rapportons à la fin de ce petit travail. La spéculation toutefois ne s' avoua pas vaincue, et, en dépit de la défense, elle continua plus que jamais à fabriquer et à vendre les fac-simile des chaînes de Saint Pierre à un prix encore plus bas que celui qu'avait établi l' Archiconfrérie en faveur de l'œuvre. Malgré tout l'Archiconfrérie des Chaînes de S. Pierre réus-

sit à receuillir les sommes nécessaires à l'érection de la partie principale du monument projeté, qui ayant été exécutée en huit mois seulement par nos meilleurs ouvriers, a été inaugurée le Dimanche de Pentecôte, jour ecclésiastique anniversaire du Iubilé épiscopal du Saint Père Pie IX; et les Romains, non moins que les pélerins accourus de toutes les parties du monde pour cette circonstance, pourront d'un commun accord rendre grâces à Dieu en voyant achevée cette belle œuvre à laquelle ils ont également coopéré par l'achat des fac-simile et par la dévotion aux Chaînes de S. Pierre.

POSE SOLENNELLE

DE LA

PREMIÈRE PIERRE DE L'AUTEL MONUMENTAL

DES CHAINES DE S. PIERRE

L'idée étant venue d'opposer les fac-simile des saintes Chaînes de S. Pierre, qui se conservent dans la Basilique Eudoxienne de Saint Pierre-ès-Liens, aux infâmes chaînettes de montre qui eurent leur nom de l'assassin Orsini, il se forma en 1864 une union de pieuses personnes, qui, avec la bénédiction de S. S. Pie IX, se chargea de faire faire et de propager les dits fac-simile.

Malgré de nombreux obstacles, l'oeuvre prospéra, et en peu d'années les Chaînettes de Saint Pierre se répandirent en si grand nombre, qu'actuellement, pour ainsi dire, tout bon Catholique se fait un honneur de les porter. Cependant la pieuse Union fut érigée par le S. Père en Confrèrie d'abord, en Archiconfrèrie ensuite et enrichie de nombreuses indulgences avec droit de les communiquer aux Confrèries affiliées.

Peu après on conçut une belle pensée, qui eut la haute approbation de Sa Sainteté, et on

décida d'employer l'argent, que procurerait la ventes des Chaînettes, à élever dans la Basilique un Autel Monumental aux saintes Chaînes de Saint Pierre, autel où se conserveraient désormais ces précieuses Reliques, et aujourd'hui, que la somme nécessaire est prèsque recueillie, et que la Saint Père a approuvé le plan grandiose du célèbre Architecte et Comte Virginio Vespignani, le Conseil de l'Archiconfrèrie résolut de commencer les travaux qui devaient s'achever dans l'espace de deux ans. — Mais voilà que s'approchait le Iubilé épiscopal du Saint Père, consacré évêque précisément dans la Basilique de S. Pierre ès-liens le jour de la Pentecôte de 1827. Les RR. Chanoines réguliers du Saint Sauveur de Latran, qui ont la garde de la Basilique et en même temps des chaînes du Prince des Apôtres, désirant voir l'année suivante solenniser autant que possible dans leur temple cet évènemeut mémorable, l'Archiconfrèrie des Chaînes de S. Pierre décida d'inaugurer l'Autel monumental pour une circorstance aussi heureuse. En dépit de l'extrême brièveté du temps (on devait faire en dix mois une œuvre magnifique qui aurait dû s'exécuter en deux ans,) grâce au bon vouloir de nos habiles ouvriers, et l'énergie du célèbre Architecte aidant, il fut résolu que le monument serait inauguré le jour de la solennité du Jubilé.

Celà déterminé on décida d'en poser la première pièrre, le 8 Août octave de la fête de Saint Pierre-aux-liens, jour dans la soirée duquel selon la coûtume on renferme les Chaînes, après qu'elles ont été exposées pendant les huit jours de l'Octave.

Ce jour-là donc, à 5hs. de l' aprés-midi l'Eminentissime Cardinal Miecislas Ledochowski Archevêque de Gnesen et de Posen, délégué par le Saint Père, procéda à cette cérémonie. On ne pouvait choisir une personne qui fût plus digne de l'accomplir, ce prince de l'Eglise ayant souffert naguère une longue captivité pour la défense de l'Eglise et de ses droits sacrés.

Comme le nouveau et grandiose autel ainsi que la custode des saintes Chaînes, doit s'élever un peu au-devant du maître-autel ancien, on avait pratiqué en cet endroit une grande fosse carrée, profonde d'environ sept mètres, dont le bord était entouré d'un parapet recouvert de Damas rouge à galons d'or. Au dessus de cette fosse se dressait une machine faite de grosses poutres également recouvertes de damas à galons d'or; elle devait servir à faire descendre la pierre monumentale aux fond de la fosse. Cette pierre avait été prise dans les Catacombes romaines et donnée expressément par sa Sainteté; elle avait la forme d'un carré long, à faces égales et mesurait en-

viron deux palmes de long sur une de haut. Elle avait été creusée à l'intérieur de manière à pouvoir contenir quatre médailles, deux d'argent et deux de bronze au millésime de l'année courante, XXXI du Pontificat de Pie IX., représentant d'un coté S. Joseph, protecteur de l'Eglise et de l'autre l'effigie du S. Père; de plus un tube de cristal destiné a contenir un parchemin portant l'épigraphe commémorative suivante.

Quod Religioni Bonum Faustumque sit.

VI Idus Augusti A. MDCCCLXXVI. Miecislaus S. R. E. Presbiter Card. Ledochowski Auctoritate Pii IX. Pont. Max. Sacris Infulis hac in Aede decorati in fondamenta Altaris hujus B. Petri Apost. Vinculis honorificentius asservandis pietate et studio Archisodalitii a Sacris Catenis nuncupati erigendi.

Quinguagesimo ab Episcopali Consecratione Anno dicandi in posterum memoriam stipe a. a. a. injecta auspical Lapidem rite statuit.

VI Idus Augusti 1876. Ego Miecislaus tituli S. Mariae in Aracoeli, S. R. E. Presbiter Cardinalis Ledochowski de mandato Sanctissimi Domini Nostri Pii Papae IX, hunc auspicalem Lapidem marmorei altaris Beati Petri Apost. Principis Sacris Vinculis dignori cultu asservandis erigendi benedixi.

Adfuerunt quorum nomina honoris causa SS.

D. Albert Passeri Abbé, Vicaire Général des Chanoines réguliers de Latran.

D. Augustin Barduagni, Abbé de S. Pierre-es-Liens.

Chev[r] Paul Mencacci, Vice-président de l'Archiconfrèrie des Chaînes de S. Pierre.

Virginius Comte Vespignani Comm. Architecte, membre du conseil.

D. Raphaèl Chifenti Chan. Reg. Lat.

D. Vincent Filomeno Chan. Reg, Lat. Membre du Conseil.

Mgr Victor van den Branden de Reeth, Recteur du Collége Belge, membre du Conseil.

Annibal Garofoli, Trésorier.

Charle Deschemet Comm., membre du conseil.

Raphael Chev. Ingami, membre du Conseil.

D. Dominique Massoni Chan. Reg. Lat. Prieur de S[e] Agnès hors-les-murs.

D. Alfonse Lalli, Chan. Reg. Lat.

D. Fridiano Fiamma » » »

D. Albino Pardini » » »

D. Pio Arcangeli » » »

D. Ubaldo Giordani » » »

D. Jacques Veccia » » »

D. Pierre Stella » » »

D. Pio Pucci » » »

D. Jean Strozzi » » »

Ego Apost. Cœr. Magister. D. Balthassar Baccinetti.

Ad Signandum sunt vocati:

D. François Folicaldi, évêque d'Amata.

M. Francois Comte Vespignani.

D. Ernesto Bresciani du TS. Rédempteur.

André Marquis Lezzani, Président du Circle de la SS. Imm.

Philippe Chev. Viti.

D. Pompée Chan. Garofali.

Jean. Casini.

Son Emce le Card. Ledochowski descendit à la maison Cano niale, et monta à la Salle Capitulaire où il signa le parchemin, et où on lui offrit une belle photographie du monument. Après avoir revêtu la pourpre sacrée dans le portique, il entra dans la basilique.

Il fut reçu à la porte par le Tr. Révérend Père Abbé Barduagni, Abbé de St Pierre-ès-Liens, entouré des Révérends Chanoines et des membres du Conseil de l' Archiconfrèrie, des Chaînes de St Pierre, à qui l'on doit l'érection du monument.

Le Tr. Révérend P. Vicaire Général présenta l'eau bénite; Son Eminence en aspergea les assistants, dit une prière à l'autel du S. Sacrement, et alla se placer au faldistorium qu'on avait mis au milieu de la grande nef vis-à-vis

de l'endroit où devait s'accomplir la solennité.

Tandisqu'il se revêtait des habits pontificaux, les révérends Chanoines avec les Tr. Révérends Abbés á leur tête prenaient place á droite du maître autel, et le Conseil de l'Archiconfrèrie à gauche.

L'eau bénite avait été faite auparavant; Son Eminence, assistée de deux Chanoines en Dalmatique commenca les prières d'usage, elles furent suivies de divers Psaumes chantés alternativement par les chantres et le chœur. Le Cardinal bénit d'abord la fosse qui devait recevoir la pierre, puis la pierre elle même dans laquelle il enferma les médailles; il plaça aussi dans le creux de la pierre le parchemin commémoratif, la recouvrit de son couvercle, qu' il fixa au moyen de chaux; ensuite il bénit la pierre, l'entoura d'un ruban rouge en forme de croix, et y apposa les sceaux en cire rouge.

Il bénit également tout le périmètre de l'espace que le nouvel autel doit occuper.

Après avoir terminé cette partie de la cérémonie Son Eminence s'agenouilla au faldistorium et quand on eut fini de chanter les Litanies des Saints et les prières il se leva et dit l'*Oremus*. Puis s'étant approché de la fosse, il y laissa tomber la pierre. Celle-ci retenue par des cordes, que tenaient des ouvriers, fut descendue lente-

ment dans la fosse; Son Eminence de son côté tenait en main un cordon de soie rouge. La pierre arrivée au fond fut mise en sa place par des maîtres maçons. Alors Son Eminence l'aspergea de nouveau avec l'eau bénite, prit la truelle et y jeta trois fois un peu de chaux ainsi que quelques cailloux disposés là. Il fut imité par les deux très Révérends Abbés, par les Chanoines, le Conseil de l'Archiconfrèrie, et toute l'illustre assistance.

Puis Son Eminence agenouillée au faldistorium entonna le Veni Creator et après l'Oremus elle donna au peuple la triple bénédiction pontificale.

C'est ainsi que se termina cette cérémonie aussi belle que touchante.

Après avoir déposé les ornements sacrés et s'être revêtu de la pourpre, le Cardinal alla vénérer les St. Chaînes exposées à leur autel dans la nef gauche.

De là il retourna à la maison actuelle des Chanoines réguliers. Le très Rev. Abb. Vicaire général lui présenta la Communauté, et les Messieurs du Conseil de l'Archiconfrèrie. Son Eminence s'entretint bénévolement avec eux; et tandis qu'ils lui exprimaient leur reconnaissance, il s'empressa de les combler de louanges et d'encouragements pour la belle œuvre qu'ils venaient d'entreprendre. — Ce n'est pas la seule partie ma-

térielle du monument que je loue et admire, dit-il, mais plus encore l'idée qu'il représente, C'est à dire la piété et la foi des Catholiques envers S. Pierre et le S. Siége, qui au milieu des persécutions conserve l'assurance de sa victoire que son divin Fondateur lui a assurée. —

Tous ne purent se lasser d'admirer l'affabilité et la douceur de l'illustre prisonnier d'Ostrowo unies à l'expression d'une fermeté aussi sereine che tranquille.

Le même jour à 6 hs. 3|4 eut lieu dans la même Basilique la cérémonie du replacement des S[tes] Chaînes. Outre la communauté des Chanoines réguliers, le Conseil de l'Archiconfrérie des S. Chaînes et la jeunesse Catholique du Cercle de St. Pierre la rehaussèrent de leur présence.

Le T. Rév. P. Abbé Vic. Gen. des Chanoines Rég. de Latran, assisté de ses Chanoines, en habits pontificaux, arriva à l'autel. Quand il eut vénéré les Chaînes qui y étaient exposées, on les lui donna à baiser, ensuite à toute la communauté, aux membres du Conseil et du Cercle de St. Pierre. Ensuite, les chantres entonnèrent l'antienne *Solve jubente Deo* etc., on plaça les Chaînes dans leur reliquaire. Au moment où le Célébrant entonna le *Te Deum*, quatre prêtres des Ecoles Pies, vêtus de tunicelles, prirent le reliquaire sur les épaules, quatre Abbés en plu-

viale et mître tenant les cordons. La procession était organisée ainsi: précédaient les jeunes gens du Cercle de S. Pierre vêtus de noir et des torches en main; venait ensuite la croix capitulaire suivie de toute la communauté des Chan. Rég. desservant la Basilique; MM.rs les membres de l'Archiconfrérie étaient rangés de part et d'autre des Chaînes. Après avoir fait le tour de toute l'église en chantant alternativement l'hymne Ambrosien, on arriva à la sacristie, où l'on déposa les insignes Reliques; et après avoir récité les oraisons accoutumées, on termina la solennelle cérémonie.

Une foule immense vient toujours vénérer cet auguste trophée de notre foi, gage éternel de notre confiance dans le grand Prince des Apôtres, protecteur de Rome et de toute la Chrétienté; mais cette année-ci elle était plus grande que jamais, attirée par les Indulgences concédées par le S. Père; dont voici le Bref:

PIUS PP. IX.

Universis Christi fidelibus praesentes litteras inspecturis salutem et Apostolicam Benedictionem. Sacra Petri vincula in Eudoxiana Basilica religiosissime culta, die primo mensis Augusti a primis Vesperis ac septem continuis diebus immediate subsequentibus publicae fidelium ve-

nerationi proposita quotannis magna cum christiani populi frequentia die octavo ejusdem mensis, devota indicta, in sua theca solemniter reponuntur. Cum supplices Nobis adhibitae fuerint preces, ut ea occasione caelestes Ecclesiae thesauros reserare dignaremur, Nos piis hujusmodi votis lubenti animo observare censuimus. Quamobrem de Omnipotentis Dei misericordia ac B. B. Petri et Pauli App. ejus auctoritate confisi, omnibus et singulis utriusque sexus christifidelibus vere poenitentibus et confessis ac S. Comunione refectis, qui die octavo mensis Augusti suprascriptam Basilicam singulis annis devote visitaverint, ibique pro christianorum Principum concordia, haeresum extirpatione, peccatorum conversione ac S. Matris Ecclesiae exaltatione pias ad Deum preces effuderint, et praeterea sacrae functioni repositionis, de qua superius diximus, devote adstiterint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Eisdem vero fidelibus, qui corde saltem contriti singula haec pietatis opera memorato die in dicta ecclesia devote praestiterint, septem annos totidemque quadragenas de injunctis eius seu alias quomodolibet debitis poenitentiis in forma Ecclesiae consueta relaxamus. Quae omnes et singulae Indulgentiae, peccatorum remissiones, ac poenitentiarum relaxationes

etiam animabus Christifidelium, quae Deo in charitate conjunctae ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari posse impertimus. Praesentibus ad septennium tantum valituris.

Datum Romae apud s. Petrum sub annulo Piscatoris, die XXVIII Julii MDCCCLXXVI.

Pontificatus Nostri Anno trigesimoprimo.

F. Card. Asquinius.

LES RELIQUES

DES SEPT FRÈRES MACHABÉES

DANS LA BASILIQUE EUDOXIENNE

Par suite d'une honorable invitation reçue de l'Archiconfrèrie des saintes Chaînes de S. Pierre, et par amour pour les gloires de Rome chrétienne, nous avons réuni ici, autant qu'il nous a été possible, les notices et observations suivantes, au sujet de la découverte récente des reliques des sept Frères Machabées ainsi que de celles de leurs Parents.

Si le lecteur ne jugeait pas nos recherches à l'abri de tout reproche, nous le prions de nous excuser: nous sommes en effet contraint d'écrire en toute hâte, et privés du secours de beaucoup d'éléments nècessaires.

Que les Reliques des Machabées fussent con-

servées dans la basilique Eudoxienne de Saint Pierre-es-Liens, nous en avions déjà une preuve suffisante dans la fête de ces martyrs de l'Ancien-Testament, célébrée depuis un temps immémorial le jour même de la dédicace de S. Pierre-es-Liens; dans des documents d'une haute antiquité, comme aussi dans le témoignage de prèsque tous les investigateurs des antiquités sacrées de Rome.

Et d'abord, quant à la fête de ces héros, il en est peut-être peu, selon nous qui remontent à une aussi haute antiquité. Saint Léon le Grand, en effet, qui vécut au Vme Siécle, donne déjà à cette fête le qualificatif d'ancienne, dans les paroles expresses qui se lisent dans le Sermon qu'il prononça à S. Pierre-es-Liens (notez cette particularité) à l'occasion de cette fête même.

Voici ses paroles: *Solemnem hunc diem celebratis; et non solum martyres, sed etiam illius memoriam iusto honore veneramini, qui hoc die antiquam festivitatem huius loci veneratione geminavit.* Et il n' est pas le seul d' entre les Pères à louer en ce jour (d'août) le courage des Machabées. De magnifiques louanges leur furent adressées par S. Grégoire de Nazianze, (nous extrayons ces citations des *notes sur le martyrologe* de Baronius, S. Jean Chrysotôme S. Augustin

et S. Gaudence, Évêque de Brescia. Mais qu' il nous suffise de saint Léon pour notre but: puisque , et sa dignité de Pontife Romain, et le lieu où il fit son homélie, nous fournissent plus immédiatement les arguments de notre thèse: savoir que la fête des Machabées fut toujours célébrée en même temps que la dédicace de S. Pierre-es-liens; parce que cette basilique renfermait leurs reliques.

Avant d'élucider convenablement ce point, il faudrait rapporter ici les autorités des Martyrologes, qui nous affirment que les dépouilles mortelles des Machabées se vénèrent dans la Basilique Eudoxienne: ce qu'il ne nous est pas donné de faire, vu le temps qui nous presse.

Que le martyrologe Romain tienne lieu de tous les autres: « Romae in Esquiliis dedicatio sancti Petri ad Vincula. Antiochiae passio sanctorum septem fratrum Machabaeorum cum matre sua, qui passi sunt sub Antiocho Epiphane rege. Eorum reliquiae Romam translatae in eadem Ecclesia sancti Petri ad Vincula conditae fuerunt. » Les érudits savent bien que les autres Martyrologes ne font que répéter la même chose: aussi omettrons nous de la citer. Cependant, puisqu'en feuilletant l'ouvrage de Monsacrati (*De Catenis S. Petri*) nous sommes tom-

bés sur un témoignage du diacre Wandalbert, nous le rapporterons ici:

Augusta retinent Maccabaei iure kalendas.
Carcere Roma Petrum celebrat Vinclisque reductum.

Or de ces autorités nous pouvons conclure qu'on célébrait le même jour la solennité de la Dédicace de S. Pierre-es-Liens et la fête des Machabées dont les restes reposaient précisément en ce lieu, ou du moins dans la même cité. Et en effet, n'est-ce pas dans la Basilique de S. Pierre-es-Liens que Léon le Grand fit l'éloge sublime de ces héros? Leur fête d'ailleurs, comme l'affirme Baronius dans ses notes au Martyrologe, se célébrait à Rome avec une pompe toute particuliére. Et pourquoi? Parce que Rome était fière de posséder leurs restes glorieux. Nous voudrions avoir pour exposer et développer ces conjectures si fondées, l'érudition et le talent de Monseigneur Mariano Rampolla, le savant auteur d'un opuscule sur la fête de la Chaîne de S[t] Pierre.

Mais venons-en aux monuments: déja avant le commencement des travaux, il en existait un qui fait évidemment allusion aux S[ts] Martyrs Machabées

En effet, Martinelli, dans sa Roma ex ethnica

sacra, rapporte une inscription en vers, qui existait jadis dans la basilique Eudoxienne. Des archéologues de renom, en font mention pour prouver l'existence en ce lieu des corps de nos héros. Aussi nous croyons faire une chose agréable à nos lecteurs en la rap portant. La voici:

Hoc Domini templum Petro fuit ante dicatum
Tertius Antistes Sixtus sacraverat olim
Civili bello destructum post fuit ipsum,
Eudoxia quidem totum renovavit ibidem.
Pelagius rursus sacravit Papa beatus,
Corpora Sanctorum condens ibi Machaboeorum,
Apposuit Petri Pretiosa Ligamina ferri,
Illustris mulier quae detulit, ab Hierusalem.
Et quibus est Petrus, Neronis tempore vinctus,
Augusti mensis celebrantur festa calendis.
Huc accedenti purgantur crimina cuncta.

Cet épigraphe a aujourd'hui reçu son entière confirmation par la découverte de certaines pier - res qui se trouvaient sous le Maître-autel de la Basilique.

Et ici voici que se présente à nous cette légion de savants si connus par leurs recherches sur Rome Chrétienne, et qui d'un commun accord nous attestent que les corps des Macchabées reposent à Rome, dans la basilique Eudo-

xienne. Nous ne croyons pas que l'on doive imiter l'exemple d'un savant archéologue moderne qui, dans une dissertation sur l'*autel de bois* (*altare ligneum*) de Saint Pierre, conservé dans la Basilique de Latran, se permit d'omettre entièrement le témoignage de ces savants qui avaient étudié et éclairci les mémoires de S[t] Jean de Latran. En effet, si quelques uns d'entre eux, ayant vécu dans un siècle moins avancé, manquent quelque peu de critique, prèsque tous pourtant, à cause de leur vaste érudition, de l'exactitude de leurs citations, de leur admirable amour de la vérité et de leurs critère certain, surpassent beaucoup d' archéologues modernes. Aussi nous voyons assez souvent les princes de l' Archéologie chrétienne, s'appuyer très à-propos du témoignage de ces auteurs.

Enfin, depuis les plus récents écrivains de Rome chrétienne, parmi lesquels Mazzolari (*Diario Sacro*), Monsacrati (*De catenis sancti Petri*), Roisecco (*Roma moderna*), Piazza (*Emerologio*), jusqu'aux plus anciens, par exemple Martinelli, Torrigio, Baronius (*notes du martyrologe*), Serrano (*de septem Urbis Ecclesiis*), Ugonio, etc. on observe une série de témoignages sans interruption, qui prouve que la Basilique Eudoxienne a l'honneur de posséder les Corps des Machabées.

Mais ces écrivains ne sont guère anciens, direz-vous, on peut donc mettre en doute l'exactitude de leurs témoignages. — Ils ne sont guère anciens, c'est vrai; mais leurs assertions sont basées sur des monuments qui remontent à une époque certainement assez reculée. Ensuite, sans parler des *Mirabilia Urbis Romæ*, ils profitèrent du Catalogue de Pierre Signorile, écrit par ordre de Martin V sur les Eglises et Reliques de Rome: oeuvre dont les manuscrits se conservent encore maintenant dans la Bibliothèque du Vatican. De plus, en puisant dans les chroniques du Moyen-âge, ce qu'il ne nous est pas donné de faire pour le moment, on trouverait certainement le fil non interrompu de la tradition, pour ainsi dire, archéologique en faveur de St Pierre in Vinculis.

Il nous resterait maintenant à parler de la découverte des SS. Martyrs Machabées, laquelle a eu lieu récemment à la grande joie du Christianisme. Mais, de crainte d'altérer la vérité, nous reproduirons la relation qu'en a faite le R. P. François Tongiorgi, S. I. et qu'on peut lire dans le dernier fascicule du Bulletin d'Archéologie Chrétienne. La voici:

« Le Sarcophage se trouvait placé transver-
» salement sous le marche-pied et les gradins de
» l'autel isolé, de manière que l'une des extre-

» mités touchait la base de la table d'autel, et
» l'autre se terminait sous le dernier gradin. Il a
» sur la face antérieure seulement, des sculptu-
» res en bas-reliefs, divisées en cinq groupes :
» la résurrection de Lazare; la multiplication des
» pains et des poissons; Jésus et la Samaritaine
» près du puits; Jésus prédisant à Pierre son tri-
» ple reniement, puis dans l'acte de consigner les
» Clefs à l'Apôtre, qui les reçoit avec les mains
» respectueusement couvertes de son manteau.
» La figure du Sauveur est du type que l'on
» voit constamment en usage dans le quatrième
» et le cinquième siècle ; l'art la fait remon-
» ter à la seconde moitié du quatrième, ou au
» cinquième tout au plus. On y a adapté à la
» manière antique une grande table de marbre
» pour servir de couvercle.

» L'intérieur du sarcophage est divisé en
» sept compartiments par six plaques de mar-
» bre.

« Le fond de chaque compartiment est re-
» couvert d'une couche de cendres et de frag-
» ments d'os. Dans le premier compartiment
» se trouvait une lame de plomb, portant l'in-
» scription suivante:

IN · HIS · SEPTEM · LOCU
CONDITA · SUNT · OS
SA · ET · CINERES ·
SEPTEM · FRATRUM · MA
CHABEORUM · ET · AMBOR
PARENTU · EOR · AC · INU
MERABILIU · ALIOR · SCOR.

« Une autre plaque avec une inscription du » même genre fut trouvée à l'extérieur, dans des » troux pratiqués dans le sol. En voici la teneur:

IN · HIS · LOCVLIS · SVNT · RE
SIDVA · OSSIV · ET · CINER
SCOR · SEPTEM · FRATRV
MACHABEOR · ET · AMBOR
PARENTV · EOR · AC · INNV
MERABILIUM · ALIOR
SANCTORVM ·

« La première lame est fort oxidée, la se» conde ne l'est point. On n' est pas d' accord » sur l' époque à laquelle elles remontent, et » la question exige un mûr examen. » Tel est le rapport du savant Tongiorgi. — En tout cas les deux inscriptions attestent que le sarcophage renferme les reliques des saints Frères Macchabées, de leurs Parents et d'une foule innombrable d'autres Saints. Elles attestent pareillement que les ouvertures trouvées dans le sol, près du sarcophage, renfermaient la partie des reliques que le même sarcophage n'avait pu contenir lorsqu'on y mit le précieux dépot.

Le nouvel autel monumental

L'espace occupé par le nouveau monument destiné à renfermer la Châsse des Chaînes de Saint Pierre a une étendue de cinq mètres de large et six mêtres soixante dix centimètres de long.

Il est entouré de balustrades (transennœ) en marbre blanc de Carrare décorées sygmetriquement à l'intérieur et à l'extérieur de précieux ornements de marbres antiques: on y voit le porphyre, la serpentine, les marbres africains, le jaune et le vert antiques, le *fior di persico*, le rouge antique et le *porta santa.* Cette balustrade, qui renferme aussi le presbyterium de la basilique, a quatre entrées symétriques, dont deux conduisent à la châsse des Chaînes de Saint Pierre, et les deux autres donnent sur le presbyterium. Elles sont fermées par quatre portières en cuivre à demi bronze et à demi doré et ornées de miroirs de porphyre et de serpentine.

Le pavé du presbyterium a été entièrement renouvelé: on y voit des figures rectilignes, ovales et romboïdes, de marbre cendré, renfermées dans un système de bandes en marbre blanc.

Par deux rampes droites courtes et commodes on descend au niveau de la châsse, inférieur d'un mètre à celui de la basilique.

Les parois inférieures à la balustrade dont nous avons parlé plus haut, sont aussi décorées tout alentour, de beaux compartiments de marbres coloriés. On y distingue surtout l'albâtre appelé en italien *a pecorelle, fiorito e fortezzino*, le blanc et le noir antiques, la brêche d'Alep, la brêche rouge, le vert et le jaune antiques.

Au centre de ces parois entre les deux escaliers, on voit l'écusson de notre vénéré Pontife Pie IX, en cuivre doré et bronzé ressortant d'une écaille et entouré d'une couronne de laurier: l'écaille repose sur deux riches cornes d'abondance, le tout en cuivre comme l'écusson. En dessous une planche de porfire porte l'inscription suivante:

SODALES · A · VINCVLIS · PETRI · AP ·
PECVNIA · REDACTA · EX · CATENVLIS ·
AD · EORVMDEM · VINCVLORVM · EXEMPLO ·
ELABORATIS ·
ALTARE · CVM · FASTIGIO ·
ET · QVIDQVID · CIRCVM · EST · OPERIS ·
EXTRVENDVM · CVR · A · MDCCCLXXVII ·
AB · EPISCOPALI · CONSECRATIONE · PII · IX · P · M ·
IN · HAC · BASILICA · QVINQVAGESIMO ·

Le pavé de la Confession au niveau de

la châsse, est lui aussi décoré de marbres de grand prix disposés avec une harmonie de dessins et de couleurs des plus élégantes. On y admire un grand disque de serpentine, entouré de vingt autres disques plus petits enlacés les uns dans les autres, en porphyre, en granit, en jaspe, en serpentine et en brêche d'Egypte et autres marbres africains, disposés de la manière la plus variée.

Vis-à-vis des deux escaliers, s'élève l'autel de la Châsse et la Châsse elle-même. Celle-ci est formée d'une ample caisse doublée de velour, cramoisi, qui contient le précieux reliquaire, c'est à dire l'urne en métal doré renfermant les Saintes Chaînes. Cette caisse est fermée par deux portes en bronze doré, jadis dans la sacristie de la basilique, et elle ne s'ouvre que dans les criconstances les plus solennelles.

Ce furent les célèbres frères Pallajoli qui firent ces deux portes précieuses aux temps de Sixte IV.

Le devant de la Confession, aux deux côtés de la Châsse, orné de pilastres et de candelabres sculptés et dorés, renferme deux niches latérales avec des statues sculptées par le célebre artiste Commandeur Ignace Jacometti. L'une d'elles représente le Prince des apôtres, l'autre l'Ange qui fut envoyé par le divin Maître dans la prison

pour délivrer St. Pierre de ses chaînes et l'enlever aux mains d'Hérode.

L'autel de la châsse contient au centre une riche croix de métal doré avec des incrustations de lapis-lazzuli. Les côtés en sont ornés de miroirs d'albâtre *cotognino* avec une bande de *semesanto* et de petits pilastres couverts de jaspe rouge et de brèche égyptienne. Le gradin des chandeliers est couvert de miroirs d'agathe et de lapis-lazzuli encadrés par des filets en métal doré.

De chaque côté de cet autel, s'ouvre un passage à deux petits escaliers de quatorze marches, par où l'on descend à la crypte inférieure. C'est ici que reposent les reliques des sept Frères Machabées.

Cette crypte n'avait pas été comprise dans le projet, et il fallut l'ajouter ensuite parce qu'en creusant les fondations du nouveau monument, on mit à jour en cet endroit le sarcophage de marbre qui contenait ces précieuses reliques.

Les voûtes du souterrain et les parois sont peintes dans le style du quatorzième siècle.

Au dessus de la table d'autel que soutient ce même sarcophage, on voit une peinture à fresque, œuvre de Mr. Silverio Capparoni, représentant le martyre des Machabées.

Sur la parvis vis à vis de l'autel, on lit l'inscription suivante.

RELIQUIAS . SANCTORUM . VII . FRATRUM . MACHABEORUM .
SUB . ALTARI . MAXIMO . DETECTAS . PIUS . IX . PONT .
MAX . EODEM . INCLUSAS . SARCOPHAGO . QUO .
ANTIQUITUS . EXCEPTAE . FUERANT . HYPOGEO .
INFERRI . ET PUBLICAE . RELIGIONI . PROPONI .
JUSSIT . ANNO . MDCCCLXXVII .
CURA . ET . IMPENSA . SODAL . A . VIN . PETRI . AP .

A la châsse des saintes Chaînes et à la Crypte des Saints Machabées, on a joint le nouvel autel Basilical dans le centre du Presbytère, autel qui est surmonté d'un dais en forme de tabernacle. La table de l'autel, élevée au dessus du plan du presbytère de quatre gradins, est ornée d'une riche croix en métal doré avec des rebords de lapis-lazzuli semblable à ceux de l'autel inférieur, et de marbres choisis et précieux, parmi lesquels méritent une mention spéciale le lapis-lazzuli, le jaspe rouge, le magnifique albâtre cotognino, et le cipolin mandolato vert.

Le tabernacle, qu'à cause du manque de temps et à défaut de colonnes de granit rose oriental ou d'autre marbre convenable, il a fallu exécuter provisoirement en bois plutôt qu'en marbre, a les colonnes imitant le porphyre rouge avec bases de marbre blanc statuaire, et chapiteaux d'ordre composite, tous dorés imitant le métal. Les colonnes soutiennent un riche entablement avec ar-

chitrave et cimaise à marble blanc, doré aux corniches et aux médaillons, la frise avec ornements de volutes et de fèves en métal doré ressortant sur un fond à vert antique.

Cet entablement est surmonté d'un ordre de petits arceaux divisés entre eux par de petits pilestres d'ordre corinthien, ornés de *candelierine* sculptées et dorées.

Aux quatre coîns du tabernacle le arceaux du centre sont ouverts, et la lumière qui se réflète des fenêtres du presbyterium, y produit un effet merveilleux. Les arceaux le plus voisins des angles sont fermés et l'on y voit des niches avec les statues des Docteurs de l'Eglise, grecs et atins, œuvre des artistes Jean Anderlini et César Aureli.

Une couverture octangulaire avec des faces en porphyre et serpentine, entourées de bandes de marbre blanc et d'un enquadrement doré surmonte tout cet ordre d'architecture; elle est couronnée par un lanterneau ou petite coupole, elle eussi octangulaire, formée d'arcs, de demi colonnes et couverte d'una calotte surmontée d'un riche piédestal et d'une croix dorée.

L'intérieur du tabernacle a sur quatre de ses faces des ornaments dorés, et sur les quatre autres des figures d'anges, œuvre de l'illustre artiste Francois Grandi, les quelles soutiennent la

tiare, les clefs, la croix renversée et les chaînes de S. Pierre.

L'archit. cte Comte Virginius Vespignani, Conseiller de l'Arciconfrèrie des Saintes Chaînes, Président de l'insigne Académie des Beaux-Arts de S. Luc, directeur des travaux de la Basilique de S. Paul, architecte des travaux de l'abside de la Basilique de Latran, aidé de l'architecte Chevalier Raphaël Ingami également Conseiller de l'Arciconfrèrie a conçu et mené à bonne fin une oeuvre si bien harmonisée dans son ensemble et dans les détails, et digne par sa richesse et la perfection de son travail de conserver de si précieuses Reliques, et de transmettre à la postéritè le souvenir de l'heureux évènement du jubilé du Saint-Père.

L'illustre architecte a voulu adopter pour la décoration de la confession et du nouveau tabernacle le style le plus approprié aux portes de la châsse, oeuvre des frères Pallaioli, lesquelles devaient occuper le centre du nouveau monument.

LE JUBILÉ ÉPISCOPAL DE PIE IX

ET L'INAUGURATION SOLENNELLE

DU MONUMENT ÉLEVÉ EN L'HONNEUR

DES CHAINES DE SAINT PIERRE

Avec le jour de la Pentecôte, 20 mai, cinquantième anniversaire de la préconisation du souverain Pontife Pie IX, à l'archevêché de Spolete, commencèrent les solennités religieuses destinées à célébrer cet heureux événement. Les offices fixés pour ce jour eurent lieu dans la vénérable basilique Eudoxienne de saint Pierre aux Liens conformément au programme publié. C'est dans cette église, comme nous l'avons dit, que l'Archiconfrérie des Chaînes de Saint Pierre avait fait ériger le monument destiné à conserver ce précieux dépot; et nous en avons donné une courte description dans le chapitre précédent.

La vénérable basilique présentait un aspect féerique. Une inscription latine placée au-dessus de la porte d'entrée expliquait l'objet de la solennité.

QUIRITES . ET . ADVENAE
QUIBUS . CORDI . EST
RELIGIO . FIDES . STUDIUM . IN . PETRI . SEDEM
ADESTE . FAVETE
ALTARE . PRINCEPS . BASILICAE
MINORA . DUO . IN . HIPOGEO
AD . SACRA . PETRI . VINCULA
ET . AD . CINERES VII . FRATRUM . MACHABAEORUM
EXTRUCTA . ORNATA . SUMPTU . SOCIETATIS
A . SACRIS . VINCULIS
SOLEMNIBUS . CAEREMONIIS . DEDICANTUR
UT . POSTERITATIS . MEMORIAE . MANDETUR
ANNUS . QUINQAGESIMUS . EX QUO
HEIC . PIUS . IX . P . M . INITIATUS . FUIT . EPISCOPUS

« Romains et étrangers qui avez à cœur la religion, la foi et la dévouement au Siége de Pierre venez et entrez. L'autel principal de la Basilique, les deux petits autels de la Crypte, auprès des Chaînes de Saint Pierre et des cendres des VII Frères Machabées érigés, décorés aux frais de la Société des Saintes Chaînes, sont dédiés solennellement, comme souvenirs pour la postérité du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Pie IX, souverain Pontife, dans cette église. »

Toute l'église le long des arcades, des entrecolonnements, des frises et des entablements était

tendue de draperies en soie et en velours aux galons et aux franges dorés, le tout disposé avec un gout et un art admirables. Cette décoration était due au dessin de l'illustre commandeur comte Virginio Vespignani, conseiller de l'Archiconfrèrie des Chaînes de Saint Pierre, président de l'insigne Académie des Beaux-arts de Saint Luc. Sur les parois de l'abside entièrement revêtues de soieries à galons d'or se détachaient sur un fond de velours en soie à riches broderies d'or les armes de l'Eminentissime Cardinal titulaire. Le haut de la Basilique resplendissait de mille lumières et de cierges disposés en arcs et en piramides, les lumières ruisselaient depuis le sommet du plafond jusqu'aux détails des saillies.

Le fond du temple, à partir du transept, était fermé par une balustrade provisoire. C'est là que se trouvaient les places réservées pour les invités et les tribunes pour les personnes de distinction et les dames.

A huit heures du matin l'Eminentissime Cardinal Simeoni, Sécretaire d'Etat de Sa Saintété et Titulaire de l'église, accompagné de Sa Grandeur Monseign. Jacoacci, Archevêque d'Erithrée *in partibus infidelium* et du Révérendissime Abbé D. Albert Passeri, Vicaire Général des Chanoines Réguliers du SS. Sauveur Latéraneses fit son entrée

solennelle dans la Basilique, où il fut reçu par la famille des Chanoines Réguliers de Latran qui desservent l'église, et par le Conseil directif de l'Archiconfrérie de Saintes Chaînes. Pendant que son Eminence prenait place au trône élevé en face du nouvel autel de la Basilique, Monseigneur Jacoacci descendait au niveau de la custode des Chaînes de Saint Pierre et le Révérendissime Père Abbé Passeri dans la Crypte inférieure contenant les reliques des sept Frères Macabées pour procéder simultanément à la consécration des trois nouveaux autels avec l'assistance des maîtres des cérémonies pontificales et des élèves du Séminaire Romain. Après la récitation des Sept Psaumes de la Pénitence avec l'antienne — *Ne reminiscaris* — sans les litanies, le Cardinal et les deux autres Prélats consecrateurs se revêtirent de l'amict, de l'aube, de la ceinture de l'étole et de la chappe blanche. Puis son Eminence, ayant fait la bénédiction de l'eau épiscopale, on commença la cérémoine de la consécration au chant de l'antienne — *Adesto* — exécutée par les Chapelains chantres de la Chapelle Pontificale. Au moment fixé par le cérémonial, l'Eminentissime titulaire et les autres prélats consécrateurs, accompagnés de tout le clergé, précédés de la croix à lance portée entre deux torches ardentes, allèrent processionnellement prendre les

Reliques des Saints qui devaient être placées dans l'autel des Chaînes et dans l'autel Basilical. La veille elles avaient été renfermées dans une urne avec trois grains d'encens et un petit parchemin portants les noms des Saints et ceux des Prélats consécrateurs. Conformément aux prescriptions du rituel on avait passé la nuit à veiller auprès du précieux dépôt. Ces reliques furent placées sur de riches couches soutenues par quatre prêtres en chasuble et portées dans le même ordre a leurs autels respectifs, où elles furent renfermées.

La consécration finit, le Révérendissime Père Abbé Passeri chanta solennellement la Messe pontificale avec accompagnement de la Châpelle Sixtine. L'Eminentissime titulaire y assista, et donna après la Messe, du haut de son trône la bénédiction solennelle avec une indulgence de cent jours.

A 4 heures du soir, après le chant des Vepres célebrées solennellement par le même Révérendissime Abbé avec l'assistence du Séminaire romain, le Révérendissime Père Abbé Schiaffino, Général des Moines Olivetains, prononça un savant et émouvant discours sur la solennité du jour et sur l'heureux anniversaire qui en était l'occasion. Il prit pour texte les versets 56. et 58 du chapitre 4eme de premier livre des Machabées: *Et fecerunt dedicationem Altari et facta*

est lætitia in populo magna valde et aversum est opprobrium gentium.

Nous ne pouvons donner à nos lecteurs qu'un pâle résumé de ce discours qui, nous l'espérons, sera livré au public. — Le savant orateur y démontra comment les luttes, les souffrances, le martyre dont les Chaînes du premier Pape offrent le symbole, sont la raison d'être, la vie et le triomphe de l'Eglise. L'Eglise est une milice qui vit dans la lutte et par la lutte triomphe du siècle. Ce qui était pour le payen un opprobre, et une honte pour le moderne épicurien matérialiste, est devenu une gloire dans le christianisme à l'aide duquel l'homme passe en pélerin sur cette terre pour arriver à l' éternelle béatitude. Partant de lá, l'orateur effleura rapidement l'histoire vingt fois séculaire de cette Eglise immortelle, jusqu'à la lutte terrible que nous traversons de nos jours. Si nous n'avons plus les Néron et les Domitien, les Julien, les Attila, les Astolfe, les Désiré et les nouveaux barbares ne nous font pas dêfaut. Ils sont d'autant plus à craindre, qu'avec les artifices d'une civilisation menteuse ils attaquent de préférence les esprits, différents en cela des anciens qui s'attaquaient aux corps, et ils se proposent d'etouffer dans la fange l'Epouse immaculée du Christ. —

Ce beau discours terminé, on fit la translation

solennelle de l'urne renfermant les saintes Chaînes de l'autel de Saint Pierre à la nouvelle Custode. Impossible de décrire le spectacle de cette cérémonie dont le caractère touchant fit tomber des larmes de plus d'une paupière. Tous les invités prirent part à l'accompagnement des Liens sacrés. Ce furent les jeunes gens du Cercle de Saint Pierre, les principaux chefs et directeurs des pélérinages présents à Rome, plusieurs Evêques et Prélats italiens et étrangers, plusieurs Généraux d'ordres religieux, de nombreux membres du Patriciat romain, les réprésentants des Sociétés catholiques composant à Rome la Fédération de Pie IX avec le bureau de sa présidence, la Commission pour les fêtes qui doivent se célébrer le 3 juin dans cette même basilique, les Chanoines réguliers de Saint Jean de Latran, précédés de la croix, le Conseil directif de l' Archiconfrérie des saintes Chaînes, entre autres leurs Excellences le prince de Bisignano et le duc Della Regina, gentils-hommes de la Chambre de S. M. François II, roi des deux Siciles. Ce conseil entourait la couche somptueuse où était déposée la magnifique urne contenant les saintes Reliques et portée sur les épaules de 4 prêtres en chasuble.

L'Eminentisime Cardinal Simeoni, l'Antichambre pontificale ecclésiastique et séculière, le Séna-

teur de Rome, le Maître des sacrés Palais Apostoliques, le prédicateur apostolique, l'administration palatine, le commandement supérieur de la garde suisse, plusieurs Evêques en mantellette et en rochet,, tous portant des torches à la main terminaient le cortége. Pour traverser la nef principale et la nef latérale de droite et arriver à l'autel principal, il fallut un temps très-long, tant la foule des fidèles de toute condition encombrait littéralement le vaste édifice. La foule était si compacte, qu'on avait d'abord renoncé à faire la procession. C'est à la piété et à l' esprit vraiment religieux de tout le peuple qu'on doit d'avoir pu la faire avec l'ordre le plus parfait et au milieu des marques les moins équivoques de la vénération la plus vive à l'egard des saintes Reliques, qui rendent cette église si célèbre dans l'univers entier. Pendant la procession la chapelle exécuta l'hymne: *Miris modis* que l'église chante le premier août; ensuite, pendant l'exposition du très Saint Sacrement, tout le choeur chanta l'*Oremus pro Pontifice*, puis, le *Te Deum*, enfin, le *Tantum Ergo*, suivi de la triple bénédiction que le Cardinal Titulaire donna avec le Très-saint Sacrement.

Assistaient à la cérémonie, outre les personnages déjà mentionnés, dans les tribunes : son Altesse royale le duc Robert de Parme avec sa

suite, leurs Altesses les princes de Loevenstein et d'Isenburg avec les gentilshommes de leur suite. Après la cérémonie ils voulurent descendre auprès de l' autel des saintes Chaînes pour les vénérer de plus près et les baisers. Leur piété fut imitée par un très grand nombre de messieurs et de dames soit de l'étranger soit de l'aristocratie romaine.

DECRETUM

Costantinus Miseratione Divina Episcopus Portuensis et S. Rufinae, S. R. E. Cardinalis Patrizi, Sacrosanctae Patriarch. Basilicae Liberianae Archipresb. Sanctissimi Domini Nostri Papae Vicarius Generalis.

Sacris illis Vinculis, quibus olim Apostolorum Princeps Beatus Petrus impiorum perfidia constrictus, divinam quamdam virtutem communicavit, et tamquam fidei victoriae monumentum et pignus Ecclesiae imperiturae reliquit, adhibitam semper esse publicam solemnemque ab universo orbe christiano venerationem, historiae testimonio et ipsa illustris Eudoxianae Basilicae amplissima aedificatione et celebritate perpetua liquet et comprabatur. Cum vero iniquis hisce temporum conditionibus nihil intentatum videamus et doleamus, quo Ecclesiae universae et visibilis Capitis ejus libertas veluti in vincula rursus conjiciatur: pii quidam viri, et Apostolicae Sedi ex animo addicti, per opportune illud excogitarunt, ut se Catholicos et Romani Pontificis filios obsequentes profiteantur, catenulas in eorumdem Sacrorum Vinculorum formam adamussim confectas, easque cum parva Cruce, quae dicitur *S. Petri*, Apostolicis auspiciis, per ipsorum Vin-

culorum attractum, benedictas, super vestes libere deferre. Ad hoc religionis signum se unius consilii et propositi invicem significantes, uno etiam Sodalitatis vinculo contineri exoptaverunt, et ad rei effectum Ordinaria Auctoritate Nostra ab iisdem viris rite implorata, praesenti Decreto Societatem erigimus et constituimus sub nuncupatione — CONFRATERNITAS VINCULORUM S. PETRI —, quorum sodales, Catenulas supradescriptas ad sui tamquam tesseram assumentes, certas preces quotidie recitare, et statas pariter visitationes Sacrorum Vinculorum in S. Aede seu Basilica Eudoxiana adimplere, et Poenitentiae et Eucharistiae Sacramenta ubicumque potuerint suscipere datis diebus diligenter pienterque curabunt. Hanc denique Societatem piis caeteris Institutionibus adaequatam volumus et confirmamus, servatis tamen Nobis et Successoribus Nostris de jure servandis facultatibus quiquid expediat de ea ejusque Regula disponendi, omnia vero ad formam Apostolicae Constitutionis Clementis VIII fel. rec. — Quaecumque. —

Datum Romae ex Aedibus Vicariatus die 26 Februarii Anni 1866

C. CARD. VICARIUS

L. ✠. Vincentius Can. Martini Secret.

PIUS PAPA IX

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Inter praeclara Christianae Religionis monumenta, ac veluti trophaea quae in hac Urbe reliquit B. Petrus Apostolorum Princeps, postquam ibi Cathedram pro se primo in terris Jesu Christi Vicario suisque Successoribus divinitus constituit, ferreae catenae sunt recensendae, quibus idem Hierosolymis et Romae fuit constrictus Siquidem magnus iis catenis vel ab Ecclesiae Romanae exordio a fidelibus honor fuit praestitus, cui major quoque evasit cum in eadem Urbe nomine S. Petri ad Vincula Ecclesia titulo Eudoxiae dedicata est in Exquiliis. Nec vero in sequenti obsequium erga ea Sacra Vincula fuit diminutum, imo in pluribus fidelibus magis, magisque postremis hisce annis fuit auctum, ut ii in Confraternitatem sub titulo Vinculorum S. Petri coire exoptaverint. Quae cum jam anno, ut Nobis relatum est, in dicta Ecclesia canonice erecta fuerit, ab ejus sodalibus enixae, humilesque preces Nobis admotae sunt, ut coelestium munerum thesauros de Benignitate Apostolica reserare dignaremur. Nos quo hujusmodi Confraternitas majora in dies suscipiat incrementa, de Omnipo-

tentis Dei misericordia, ac BB. Petri e Pauli Apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus utriusque sexus Christifidelibus, qui dictam Confraternitatem in posterum ingredientur, die primo eorum ingressus, si vere poenitentes et confessi Sanctissimum Eucharistiae Sacramentum sumpserint, Plenariam; ac tam descriptis, quam pro tempore describendis in dicta Confraternitate Confratribus et Consororibus, in cujuslibet eorum mortis articulo, si vere quoque poenitentes et confessi, ac Sacra Communione refecti, vel quatenus id facere nequiverint, saltem contriti, Nomen Jesu ore, si potuerint, sin minus corde. devote invocaverint, etiam plenariam; nec non iisdem nunc et pro tempore existentibus dictae Confraternitatis Confratribus et Cansororibus etiam vere poenitentibus et confessis, ac Sacra Comunione refectis, qui praefatam Ecclesiam sancti Petri ad Vincula die vigesimono Mensis Junii, qui dies festus est S. Petri Apostolorum Principis, et die festo Cathedrae, qua primum idem Romae sedit, a primis vesperis usque ad occasum solis dierum hujusmodi; nec non die festo principali dictae Confraternitatis per eosdem Confratres semel tantum eligendo, et a Dilecto Filio Nostro in eadem Urbe Vicario in spiritualibus Generali approbando, vel uno ex septem diebus continuis immediate sub-

sequentibus cujusque Confratris arbitrio sibi eligendo singulis annis devote visitaverint, et ibi pro Christianorum Principum concordia, haeresum extirpatione, ac Sanctae Matris Ecclesiae exaltatione, pias ad Deum preces effuderint, quo die praefatorum id egerint, Plenariam similiter omnium peccatorum suorum Indulgentiam et Remissionem misericorditer in Domino concedimus. Insuper dictis Confratribus et Consororibus, saltem corde contritis, qui memoratam Ecclesiam in quatuor annis feriatis vel non Feriatis seu dominicis diebus per memoratos Confratres semel tantum etiam eligendis et ab eodem Ordinario approbandis, ut supra, visitantibus et ibidem orantibus, quo die praedictorum id egerint, septem annos, et totidem quadragenas; quoties vero Missis, et aliis divinis Officiis in Ecclesia hujusmodi pro tempore celebrandis, et recitandis interfuerint, aut quascumque Processiones de licentia Ordinarii faciendas, Sanctissimumque Eucharistiae Sacramentum tam in Processionibus, quam cum ad infirmos, aut alias quocumque et quandocumqne pro tempore deferetur, comitati fuerint, vel, si impediti, Campanae ad id signo dato, semel Orationem Dominicam et Salutationem Angelicam dixerint, aut etiam quinquies Orationem et Salutationem easdem pro Animabus defunctorum Confratrum et Consororum hujusmodi recitaverint, aut

aliud pietatis et charitatis opus exercuerint, toties pro quolibet praedictorum operum exercitio sexaginta dies de injunctis eis, seu aliis quomodolibet debitis poenitentiis, in forma Ecclesiae consueta relaxamus. Quas omnes et singulas Indulgentias, peccatorum Remissiones, ac poenitentiarum Relaxationes, etiam animabus Christifidelium, quae Deo in charitate conjunctae ab hac luce migraverint, per modum suffragii applicari posse etiam in Domino indulgemus. Cum vero omnium Sodalium e dicta Confraternitate spirituali bono ac consolationi, quantum in Domino possumus, consulere velimus, eis ex Confratribus et Consororibus eidem Confraternitati jam descriptis, vel pro tempore describendis, qui extra Urbem degentes praefatam Ecclesiam pro Indulgentiis consequendis adire nequeant, ut in loco, ubi morantur, aliquam Ecclesiam, seu Oratorium publicum sub Titulo Sancti Petri Apostoli, si adsit, secus respectivam Ecclesiam Parochialem visitantes, omnes et singulas Indulgentias supra memoratas libere ac licite consequi possint, et valeant, dummodo cetera pietatis opera, quae injucta sint, praestiterint, concedimus, et impartimur. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Praesentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Volumus autem, ut si alias dictis Confratribus et Consororibus praemissa peragentibus aliqua Indulgentia simi-

lis perpetuo, vel ad tempus nondum elapsum, duratura concessa fuerit, illa revocata sit, prout per praesentes Apostolica Auctoritate revocamus: atque si dicta Confraternitas alicui Archiconfraternitati aggregata jam sit, vel in posterum aggregetur, aut quavis alia ratione uniatur, vel etiam quomodolibet instituatur, priores, et quaevis aliae Litterae Apostolicae illis nullatenus suffragentur, sed ex tunc eo ipso pariter nullae sint. Datum Romae apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die XIV. Aprilis M. DCCC.LXVI. Pontificatus Nostri Anno Vigesimo.

L. ✠ S. N. CARD. PARACCIANI CLARELLI

Costantinus M. D. Eps. Portuen. et S. Rufinae, S. R. E. Card. Patrizi, Sacrosanctae Patriarchalis Basilicae Liberianae Archipresb. Sanctissimi Domini Nostri Pii Papae IX Vicarius Generalis etc. Publicetur in consueta Ecclesiae forma. Dies vero a Nobis admittendos statuimus eos qui sequuntur, videlicet.

Festum principale Sodalitatis sit ipsum S. Petri in Vinculis Festum, quod prima Augusti die recurrit: deinde quoad dies Visitationis pro Indulgentiarum lucru adimplendae, sint Feria Quinta et Dominica infra Octavas SS. Petri et Pauli, et Romanae Cathedrae S. Petri.

Datum ex Aedibus Vicariatus die 8 Maii 1866,

L. ✠ S. C. CARD. VICARIUS.

Vincentins Can. Martini Secret.

DECRETUM

Constantinus Miseratione Divina Episcopus Portuensis et S. Rufinae, S. R. E. Card. Patrizi, Sacr. Patriarch. Bas. Lib. Archipresb., SSmi Domini Nostri Pii PP. IX Vicarius Generalis ecc. ecc.

Ad declinandos, si qui forte oboriantur in rebus etiam pietatis abusus, maxime ubi aliqua lucri spes habeatur et ipsius pietatis istrumenta fieri possint publici vel privati commerci materies, expedit ferme in Domino, ut piae Societatis, seu Confraternitatis a Vinculis S. Petri nuncupatae iura et spiritualia bona, quae Confraternitatis insignia, scilicet Catenulas, spectent, in tuto per praesens Decretum, de mandato SSmi, collocemus. Itaque vigore specialis facultatis Nobis ab eadem Sanctitate Sua ad id attributae, statuimus ac decernimus: Nullius legitimae approbationis titulo honestari Catenulas, quae ab aliis fortasse, non vero ab ipsa Societate, et quidem rite, distribuantur; eidem porro ius hoc Catenulas distribuendi extra dubium pertinere. iuxta Art. III §. IV Regulae a Nobis rite admissae ac approbatae sub die 26 Febbruarii 1866 et huic plane Confraternitati, scilicet Sodalibus, eamdem efficientibus, seu componentibus, Indulgentias pro eiusdem Catenulis deferendis fuisse impertitas per Apostolicas Litteras datas in forma Brevis sub die 14 Aprilis eodem Anno 1866. — Qui-

bus sic stantibus, nemini liceat Catenulas S. Petri vendere nisi ex Confraternitatis commissione; haec autem, si quid lucri capiatur, ponere id modo teneatur ad Confessionem seu Trophaeum Sacr. Vinculor. venerationi in Eudoxiana Basilica exaedificandum ; prout in Regulae Prologo innuitur ab ipsis Sodalibus Institutoribus fuisse sibi propositum et statutum, de quo tamen pecuniae cumulo, administratione et erogatione Nobis et Successoribus Nostris rationem reddere paratam esse debere Confraternitatem, vel qui in hac re eius personam gerunt, pariter declaramus et definimus.

In quorum fidem etc.

Datum Romae ex Aedibus Vicariatus die 13 Maii 1867.

L. ✠ S.

C. Card. Patrizi

Vincentius Can. Martini *Secretarius*

PIUS PAPA IX

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Almae Urbis Nostrae fideles magna et illustria beneficia, quae per Beatum Petrum Apostolorum Principem, postquam heic suam Cathedram Deo sic volente constituit, sunt consecuti, perpendentes, numquam grati animi significationes suo Parenti et Magistro exhibere destiterunt. Porro novum hujusmodi memoris animi et devotionis argumentum eidem Apostolorum Principi nuper exhibitum fuit a societate fidelium, quae ad honestandum, augendumque cultum erga Sacra Vincula, quibus S. Petrus ob Christi fidem Romae et Hyerosolimis fuit constrictus, in piam Confraternitatem canonice coaluit, apud Ecclesiam in Esquiliis ubi Sacra Beati Petri Vincula jamdiu religiosissime asservantur, eumdemque titulum sibi est mutuata. Nos pro Nostri Ministerii Apostolici ratione, ut nova Confraternitas majora in dies susciperet incrementa, coelestibus thesauris ditandam censuimus similibus Nostris Litteris datis sub die XIV. Aprilis MDCCCLXVI. Jam vero cum plurimi utriusque sexus Christifidelium dictae Confraternitati nomen dederint, aliaeque sodalitates sub eodem titulo institutoque in diversis Dioecesibus supernorum munerum, quibus illa gaudet, participes fieri cupiant, ac Moderatores, et Confratres Nobis exponant in ipsorum

spiritualem consolationem, et ejusdem Confraternitatis decus cedere, si Archiconfraternitatis titulo eam insigniri cum solitis privilegiis de benignitate Apostolica dignaremur; Nos ejusdem Confraternitatis splendori et augmento paternis studiis consulere intenti, ipsosque Exponentes specialibus favoribus et gratiis prosequi volentes, et eorum singulares personas a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et poenis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurrerint, hujus tantum rei gratia absolventes et absolutas fore censentes, hujusmodi supplicationes ultro obsecundantes, Confraternitatem praefatam in Archiconfraternitatem cum omnibus et singulis privilegiis et indultis solitis et consuetis in perpetuum erigimus et instituimus. Archiconfraternitatis vero sic erectae Moderatoribus et Confratribus praesentibus et futuris, ut ipsi alias quascumque Confraternitates ejusdem tituli et instituti extra hanc Almam Urbem Nostram, ubicumque locorum existentes, eidem Archiconfraternitati, servata tamen forma Constitutionis f. r. Clementis PP. VIII., Praedecessoris Nostri, desuper editae aggregare; illisque omnes et singulas Indulgentias tum plenarias tum partiales, aliasque communicabiles gratias communicare auctoritate Apostolica tenore praesentium concedimus et indulgemus. Decernentes

easdem praesentes Litteras semper firmas, validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac illis ad quos spectat, et pro tempore quandocumque spectabit, plenissime suffragari; sicque in praemissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici Auditores, judicarì, et definiri debere; irritumque et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentare. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque. Datum Romae apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die XVIII Junii MDCCCLXVII. Pontificatus Nostri Anno Vigesimoprimo.

L. ✠ S.

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI